

TARIF DES "PETITES ANNONCES"

Deux sous le mot; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées en 10 pts La ligne 12 centims.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

ORGANE REGIONAL PARAISSANT TOUS LES JEUDIS RECEVEZ LE JOURNAL DE CHEZ VOUS

Abonnement \$1.50 par année payable d'avance.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe du Comté Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

EXPOSITION REGIONALE A ROBERVAL

Les 19, 20, 21, 22 et 23 Août

C'est mercredi prochain que s'ouvrira à Roberval, la grande Exposition Agricole, laquelle exposition durera quatre jours.

Nous sommes positifs que l'Exposition de cette année dépassera de beaucoup celles des années précédentes, s'il faut en croire la grande activité qui existe déjà et tout ce qu'on en dit. Tout le monde se prépare à cette grande fête; oui, nous pouvons appeler cela cette grande fête; parce que c'est à l'exposition que se fait le ralliement de toutes les personnes des paroisses de ce comté, et même des paroisses des comtés voisins; c'est là que se font toutes les relations; c'est encore à l'exposition que l'on voit tous les produits de la ferme, les industries féminines, le commerce, les animaux de toutes races; c'est là, en un mot, que l'on se perfectionne à bien cultiver sa ferme, en bien écoutant et en mettant en pratique les conseils qui nous sont donnés par des experts. Là, enfin, l'on y voit tous les amusements sains, tels que vues animées, etc.

La liste officielle des prix pour cette exposition a paru il y a quelques jours et tous les concurrents et autres ont dû en recevoir une copie, et comme on a pu le constater, la liste des prix dépasse les antérieurs.

Cette liste des prix est particulièrement intéressante; on y voit les détails d'une grosse somme offerte en prix pour tous les exhibits de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'élevage et pour l'industrie féminine.

Le cultivateur qui participe à cette exposition bénéficie de plusieurs sources de récompenses. Il peut obtenir des prix du département; de l'exposition régionale et il peut en plus bénéficier des récompenses accordées par la Commission de l'Exposition.

L'heure de la récompense va sonner un peu partout chez la noble phalange des travailleurs de la terre, des conquérants du sol, avec l'époque de la moisson. A larges mains, sueurs au front, ils ont versé le grain, qui aujourd'hui:

"... balance dans les champs "Ses blés alourdis en penchants."

L'heure de la moisson est sonnée.

Dans le monde éducatif, l'élève, après 10 mois d'étude, est appelé devant le public, ses parents et ses amis. En face de cet auditoire de choix, on fait mention de ses succès, des connaissances qu'il a acquises, puis, on lui décerne des prix suivant son mérite.

Dans le monde agricole, on procède aujourd'hui un peu de la même manière.

Les expositions sont pour ainsi dire des examens, une revue d'une partie de l'année, la mise en lumière des résultats obtenus et le couronnement du tout par des prix qui ne manquent pas de valeur. Ces expositions, qui se limitaient encore ces dernières années aux grandes villes, sont devenues à l'heure actuelle de plus en plus nombreuses. Il y en a dans tous les coins de la province et le comté du Lac St-Jean compte la sienne depuis nombre d'années.

L'Exposition cette année aura lieu les 19, 20, 21, 22 et 23 août courant. Comme par les années passées les directeurs de l'Exposition n'ont rien épargné pour faire un succès de ces démonstrations populaires et instructives. Les cultivateurs sont sans doute les premiers intéressés et les plus chaleureusement invités, mais tous devraient se faire un plaisir d'aller prendre connaissance des progrès marquants que fait la classe agricole d'année en année.

La semaine prochaine sera donc la fête du sol. Soyons-en, et empressons-nous d'aller rendre hommage à la classe des agriculteurs, en saluant nombreux les résultats du geste auguste du semeur.

DECES DE MME G. LAFOREST

Mme Gérard Laforest, âgée de 27 ans, née Ernestine Bouchard, est décédée jeudi à l'Hôtel-Dieu de Roberval.

Mme Laforest résidait anciennement à Chicoutimi et, dans ces derniers temps elle demeurait à St-Félicien.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari et deux jeunes enfants, ainsi que plusieurs autres parents.

Les funérailles ont eu lieu à St-Félicien.

"Le Colon" offre ses profondes sympathies aux parents éprouvés.

NAISSANCE A KENOAGAMI

M. et Mme Omer Léveillé, de Kénoagami, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Roma. Parrain et marraine M. et Mme Wilbrod Léveillé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Alice Dallaire.

LA TUQUE

On annonce pour le 24 août, le mariage de Mademoiselle Marianne Laporte, fille de feu M. J.-Geo. Laporte et de Madame Laporte, de La Tuque avec M. Lucien Dufour, fils de M. Donat Dufour, aussi de La Tuque. Pas de faire part.

ELECTIONS A L'ILE DU PRINCE EDUARD

Les élections de jeudi dernier dans l'île du Prince Edouard, ont valu 13 gains aux conservateurs et porté au pouvoir l'hon. J. D. Stewart, ancien premier ministre conservateur, avec une majorité de 8 voix, à la Législature.

L'alignement des partis est le suivant:

Conservateurs 19 Libéraux 11 Le premier ministre libéral Lea conserve son siège dans le quatrième district de Prince.

L'HON. M. GODBOUT PARLE A NORMANDIN

L'hon. E. Moreau, MM. Leatare Roy et M. Dussault adressent aussi la parole.

CE QUE LE GOUVERNEMENT A FAIT ET COMPTE FAIRE POUR LA CLASSE AGRICOLE.

Devant une foule d'au-delà de 3000 personnes, l'hon. A. Godbout, Ministre provincial de l'Agriculture, a tenu une vraie belle assemblée, à Normandin, mardi dernier, à 2 hrs de l'après-midi. L'hon. E. Moreau, candidat libéral, dans la présente lutte, ainsi que MM. Leatare Roy, de Lévis et M. Dussault, de Québec, ont aussi adressé la parole à ce bel auditoire.

L'assemblée fut présidée par M. D'Assise Nadeau, maire de la paroisse de Normandin.

L'hon. E. Moreau, candidat libéral dans le comté de Roberval, prit le premier la parole. Il souhaita en son nom et au nom de tous la cordiale bienvenue au ministre de l'Agriculture.

Il déclara ensuite que la raison pour laquelle l'assemblée avait été convoquée à Normandin, c'est qu'il

CLINIQUES ANTI-TUBERCULEUSES A ST-METHODE, ST-THS. DIDYME ET LA DORE

Les 18 et 19 août 1931.

Il y aura une clinique Anti-tuberculeuse à St-Thomas Didyme, mardi, le 18 août dans l'avant-midi. A St-Méthode, mardi le 18 août, dans l'après-midi. A La Doré, mercredi, le 19 août, toute la journée.

Les examens seront faits gratuitement par le Docteur Leboeuf, Spécialiste en Tuberculose.

L'Unité Sanitaire, Co. L. S. J. Par: La Direction.

voulait montrer à l'hon. ministre de l'Agriculture, la perte du comté c'est-à-dire la plus belle paroisse agricole.

L'hon. M. Moreau rappela ensuite toutes les œuvres accomplies par le Gouvernement actuel, et en profite pour remercier l'hon. Taschereau, le ministre de l'Agriculture et tous leurs collègues de tout ce qu'ils ont fait pour le Lac St-Jean spécialement. Depuis que le suis Député du Lac St-Jean, dit-il, j'ai obtenu en octroi, etc., des divers départements la somme de cinq millions huit cent mille piastres pour notre région. L'hon. M. Moreau en terminant fait l'éloge du ministre de l'Agriculture M. Godbout, qui est un fils de cultivateur.

L'orateur suivant fut M. Dussault de Québec. Dans son discours, il se dit heureux de saluer l'hon. Godbout, comme ministre de l'Agriculture, et l'hon. Moreau, comme candidat libéral, et il les loua de ce qu'ils étaient fils de cultivateurs. Il fit l'éloge des cultivateurs qui avaient su, à certaines époques de notre histoire, protéger et défendre par leur vaillance et leur intégrité de meurs le sol canadien. Il parla de M. C. Houde, en disant qu'il était triste de le voir parcourir actuellement la province et tenir le passé de l'hon. Taschereau. M. Dussault termina en faisant la meilleure manière de reconnaître et de remercier l'hon. Premier Ministre et son gouvernement de tout ce qu'ils ont fait pour la province depuis de nombreuses années c'était de leur accorder confiance et de voter pour eux le 24 août prochain.

L'HON. M. GODBOUT

Après une longue ovation, l'hon. M. Godbout prend la parole et ses premiers mots sont pour féliciter et remercier la nombreuse assistance. Il se dit heureux de constater qu'on sait apprécier les œuvres et les mérites du gouvernement fédéral actuel et entre ensuite dans le vif de son discours.

M. Camillien Houde, dit l'hon. Ministre, est descendu dans la boue pour noircir un homme comme l'hon. Taschereau, un homme qui a donné le meilleur de lui-même pour les intérêts de sa province; mais moi, dit-il, je ne veux pas descendre sur un terrain bas, parce que je vous respecte trop pour cela.

Il parla longuement des bienfaits que le gouvernement libéral avait faits à la classe agricole. Il déclara que quatre millions avaient été dépensés cette année pour les cultivateurs, tandis que les conservateurs qui crient partout que les libéraux n'ont rien fait pour la classe agricole, dépensaient en 1896, à peine le tiers de cette somme, lorsqu'ils étaient au pouvoir.

L'hon. Godbout parla ensuite des dernières élections fédérales, durant lesquelles les conservateurs s'apitoyaient sur le sort des cultivateurs parce que le beurre se vendait alors 35 sous et dit que depuis qu'ils sont au pouvoir il est baissé à 18 et 20 centimes.

L'orateur parla ensuite du rehaussement du tarif par l'hon. Bennett. On pensait guérir tous les maux. Ce remède n'a été à l'avantage que de quelques favoris, au détriment de tous les cultivateurs.

Il parla aussi des avantages du nouveau système éducatif pour les

DEUX DECES

Dimanche dernier, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval, M. Philippe Trottier, fils de M. Ls. Trottier, de Normandin, à l'âge de 18 ans. Le défunt laisse son père, sa mère, ainsi que plusieurs frères et sœurs. Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à Normandin.

Est décédée aussi à l'Hôtel-Dieu, dimanche dernier, à 2h. p. m., Mme Joseph Paradis, de la Doré, âgée de 40 ans. La défunte laisse outre son mari très affligé, onze enfants. Ses funérailles ont eu lieu à La Doré, hier. Nos sympathies aux familles éprouvées.

cultivateurs par l'aide des agronomes et ajouta qu'il travaillerait dans l'avenir de toutes ses forces pour faire du cultivateur, l'homme le plus instruit du monde.

L'hon. Godbout termina en disant qu'il reviendrait visiter le Lac St-Jean, qui est une région des plus intéressantes au point de vue agricole.

Des applaudissements prolongés des honn. M. Moreau, Taschereau et pour Moreau, suivirent ce discours, et tous durent quitter l'estrade pour se rendre à St-Joseph d'Alma où l'hon. M. Godbout tenait une nouvelle assemblée le soir.

Immédiatement après MM. Turcotte et Duguay qui étaient présents convoquèrent une assemblée conservatrice, dont nous donnons le compte-rendu dans une autre colonne.

ASSEMBLEE CONSERVATRICE A NORMANDIN

MM. J.-S.-N. TURCOTTE, Dr L. DUGUAY, LORENZO DECHESENE ET L. PAQUET ADRESSENT LA PAROLE.

Immédiatement après l'assemblée tenue par l'hon. M. Godbout, Ministre de l'Agriculture, mardi dernier, à Normandin, M. J.-S.-N. Turcotte, candidat conservateur dans le comté de Roberval, convoqua une autre assemblée, pendant laquelle en plus de M. Turcotte, MM. le Dr L. Duguay, Lorenzo Dechesne et M. L. Paquet, avocat, de Québec, ont adressé la parole.

M. DUGUAY

Le premier orateur présenté fut M. le Dr L. Duguay, Député actuel du Lac St-Jean au fédéral, qui débuta en remerciant de nouveau les électeurs pour lui avoir accordé confiance lors des dernières élections. Il déclara ensuite que M. le ministre Godbout venait de mentir à la population et que M. Moreau avait vendu son comté aux étrangers. Après avoir fait l'éloge de M. Turcotte, de M. Camillien Houde, de M. Bennett et du parti conservateur, l'orateur termina en disant que le 24 août prochain, M. Godbout s'en retournerait professeur à Ste-Anne de la Poëtière, et que M. Moreau disparaîtrait avec toute sa clique pour ne plus reparaitre.

M. TURCOTTE

M. J.-S.-N. Turcotte, candidat conservateur dans la présente lutte prit ensuite la parole. Il remercia l'assemblée pour sa sympathie envers lui et les autres orateurs conservateurs. Il dit ensuite que l'hon. Godbout venait de faire le procès de l'agriculture, mais que ce dernier en ferait un autre sous peu. Il cita alors le témoignage

Mgr Larouche décédé subitement CE MATIN A CHICOUTIMI

Au moment où nous allons sous presse, on nous apprend que Mgr A. Larouche, V. G., curé de la Cathédrale de Chicoutimi, est décédé subitement ce matin à Chicoutimi.

ge de l'hon. Perron, ancien ministre de l'agriculture, qui avait déclaré, après une enquête sérieuse, que l'agriculture était en désastre dans la province de Québec. Le rapport officiel de l'enquête disait que notre agriculture était trop vieille, de plus que la production était insuffisante et que la province était nourrie par des produits étrangers.

Parlant ensuite de la colonisation il dit que le gouvernement mettait des colons dans la forêt et sur des lots incultes et que cela était un crime national. Il ajouta que M. Moreau avait lui-même déclaré que sur cent cents colons, vingt pour cent étaient sur des lots incultes.

Il parla aussi de l'industrie qu'on avait poussé à outrance dans la province et qui était aussi un désastre. La plantation des arbres à Normandin est le sujet suivant. Il dit que pour avoir le droit d'y travailler à \$2.00 par jour, il fallait être rouge et ce depuis quatre générations. M. Turcotte déclara qu'il n'était pas opposé au capital étranger, mais à la condition qu'on respecte nos droits les plus chers et qu'on n'annule pas le droit de propriété dans la province comme il l'a fait le gouvernement libéral.

Il fit l'éloge de M. Camillien Houde et termina en disant que M. Moreau avait vendu son comté, mais que lui, Turcotte, s'il était élu, saurait défendre les droits de tous et serait député pour les rouges comme pour les bleus.

LAC BOUCHETTE

Chic Mariage

Lundi le 10 août, a été célébré le mariage de M. Baptiste Fortin, fils de feu M. Emile Fortin avec Mlle Bertha Paradis, fille de M. et Mme Baptiste Paradis, de cette paroisse.

La messe qui eut lieu à 8 hrs fut dite par M. l'abbé Floribert Coulombe, de St-Prime, cousin de la mariée. Pendant la messe plusieurs beaux cantiques furent chantés par les Enfants de Marie de cette paroisse. Mlle Lucia Dumais, touchait l'harmonium.

Pour la cérémonie, la mariée portait un costume bleu marine, chapeau beige, bas et souliers de même teinte.

Pour la réception qui eut lieu chez M. Paradis, elle portait une jolie toilette brun pâle. Mlle Alphonsine Paradis, sœur

de la mariée était demoiselle d'honneur et M. Méridé Fortin, frère du marié était le garçon d'honneur.

Parmi les invités on remarquait: Mmes Vves Alfred Fortin, Emile Fortin et Stan. Fortin, MM. et Mmes Thomas Paradis, Thomas Drolet, Xavier Perron, Rosaire Déry, Georges Filion, Arthur Drolet, Emile Champagne, Jeffrey Brouillette, Mlles Juliette Paradis, Clémentine Drolet, Rose Eva Bernier, Béatrice Tremblay, Rosa Gaudreault, Alice Dumais, Jeanne Fournier, Annette Julien, MM. Arthur Tremblay, Baptiste Paradis, Baptiste Julien, Benoit et Paul E. Bouchard, Alfred Dumais, Euclide Bergeron, M. March, du club Goff, M. et Mme Raoul Thibeault, M. Aimé Thibeault et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

NAISSANCES A ROBERVAL

Paroisse Notre-Dame M. et Mme Lorenzo Guay, née Alida Croussette, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur deuxième fille, née le 8 et baptisée le 9, sous les prénoms de Marie, Thérèse, Monique, Derquise, Parrain et marraine, M. Alfred E. Brassard, électricien et Mme Brassard, rand'once et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeanne Guay tante de l'enfant.

Chose assez rare, quatre grand'maman étaient présentes au banquet qui eut lieu à cette occasion: Mmes Vves Elzéar Guay, 78 ans, Joseph Brassard, 73 ans, toutes deux arrière grand'mère de l'enfant; Mmes Philippe Croussette, 52 ans et Edgar Guay, 43 ans, grand'mères de l'enfant.

JOUTE DE BASE BALL

Dimanche, le 9 août, le club de Ste-Hedwige venait rencontrer celui de Roberval. Le score fut de 12 à 10 en faveur des visiteurs.

Le club Roberval, ira rencontrer celui de St-Prime, dimanche le 16 août.

EXPOSITION DE ROBERVAL Du 19 au 23 Aout 1931

La prospérité de l'Agriculture repose dans le bétail laitier.

PROGRAMME

Mercredi: Journée des entrées. Jeudi: Ouverture officielle. Déploiement des drapeaux. Vendredi: Journée des Eieveurs, la plus intéressante pour le cultivateur. Samedi: Journée des dames. Travaux domestiques superbes. Attraction spéciale. Dimanche: Journée des Parades et Discours, Etc.

Amusements

Nombreux et variés de la Cie Vitale & Michel de Toronto. Vues Animées Tous les jours sous la direction de M. J.-E. Chabot. Choix tout particulier

SITE

Venez passer une heure au site de "l'Exposition de Roberval" sans contredire le plus beau du Lac St-Jean du 19 au 23 août 1931.

LES TRAPPISTES AGRANDISSENT LEUR MONASTERE

Les Trappistes de Mistassini font construire une nouvelle aile à leur monastère. Cette construction est en brique et ressemble aux deux ailes qui existent déjà. Un peu plus tard, ces religieux feront construire une vaste chapelle. Une fois terminés, leur monastère et la chapelle formeront un carré avec cour inférieure. C'est le plan qu'adoptent généralement les Trappistes pour leur construction.

FIANÇAILLES

Dimanche dernier ont eu lieu à Roberval les fiançailles de Mlle Jeanne Dupuis, fille de M. et Mme Joseph Dupuis, avec M. Eugène Lévesque, Voyageur de commerce, fils de M. et Mme Joseph Lévesque, de Roberval.

PRISES D'HABITS

Le 8 août dernier a eu lieu une cérémonie très émouvante à l'Hôtel-Dieu St-Valier de Chicoutimi: Cinq postulantes ont revêtu la livrée blanche des hospitalières; dont l'une est de Roberval, la fille de M. Charles Bilo-deau, (Félicité), en religion Mère Marie du Carmel.

La cérémonie a été présidée par Sa Grandeur Monseigneur Lamarche et le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Joseph Tremblay, de l'Évéché.

A ces nouvelles élues du Seigneur, nous souhaitons persévérance.

NOMINATION

M. Narcisse Riel, de St-François de Sales, vient d'être nommé Juge de Paix pour le district de Roberval.

Grand Ralliement De la Jeunesse Libérale de tout le comté Roberval A Roberval AU COMITE CENTRAL LIBERAL (Salle des Canots) DIMANCHE, LE 16 AOUT à 2 hrs p. m.

des orateurs distingués de l'étranger et autres adresseront la parole. Que les JEUNES de TOUTES les PAROISSES soient PRÉSENTS!

A PROPOS DE MODES

Une loi importante.—Un pèlerinage édifiant.—Une nouvelle initiative.—C'est une grâce au-dessus de toute grâce qu'une femme sainte et pudique.

Il y a quelque temps, un journal de Québec nous transmettait la nouvelle suivante, sous un titre bien significatif :

LOI QUI NE VISE PAS QUE LES DOUKHOBORS

Ottawa, 25.—Trois ans de prison pourront être imposés à toute personne qui se vêtira légèrement au point d'offenser la décence ou l'ordre public, si un bill approuvé par la Chambre des Communes, hier, est adopté par le Sénat. Il appartiendra aux juges et aux magistrats de déterminer à quel degré la légèreté du vêtement constituera une offense.

La question de savoir si les baigneurs légèrement vêtus sur les plages à la mode du Canada pourront être exposés à cette sanction fut soulevée par l'honorable M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice. "Un magistrat", dit-il, "devrait condamner une personne dans un tel cas, et lui imposer jusqu'à trois années de prison".

L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, qui pilotait le bill, déclara que la solution de cette question était laissée au bon sens des juges et des jurés.

"Et ceux qui jouent sur la scène, au théâtre, seront-ils sujets à cette sanction?" demanda M. S.-W. Jacobs, libéral, de Cartier.

"Ils ne le seront que s'ils sont vêtus au point d'offenser la morale publique", répondit le ministre.

Si l'on observe ce qui se passe encore, cet été, dans certaines églises—malgré les admonitions répétées de l'autorité—dans la rue et, plus particulièrement, sur les plages, (à la mode ou non), nous concluons, avec effroi, que les prisons ne seront pas assez grandes pour loger leurs prisonnières... si, toutefois, la loi en

question reçoit une sanction définitive.

Le texte de la loi contient encore ce mot "personne" sur lequel on a tant discuté, lorsqu'il s'est agi de l'entrée de la femme au Sénat. On n'aura peut-être pas lieu d'hésiter aussi longtemps, cette fois-ci, avant de convenir que la femme est une "personne"! Cependant, il est certain que le bill veut atteindre même les hommes, ceux qui se promènent en costume de bain sur les plages, à l'arrivée des bateaux, et jusque dans les villages, pour se rendre à l'hôtel ou à leur chalet. Comme au paradis terrestre, Adam suit l'exemple de sa compagne Eve. Nouvelle et malheureuse conséquence du nudisme effronté des insensés qui bravent, depuis si longtemps, la Sainte-Eglise et tous les apôtres de la modestie chrétienne.

Trois ans de prison pour s'être vêtue d'une manière indécente! Si, jamais, semblable condamnation échoit à des canadiennes-françaises catholiques, elles pourront se dire, celles-là, dans leur triste retraite, qu'elles ont fait le déshonneur de leur race et de leur religion. Ont-elles même besoin d'aller jusque là, pour s'adresser semblable reproche?... En toute franchise, dites-moi, quelle différence a-t-il, de nos jours, entre la tenue d'une canadienne-française catholique trop à la mode et la tenue d'une américaine ou d'une juive sans religion, d'une femme de mauvaise vie?... Il n'y en a aucune.

Heureusement, la modestie et la pudeur sont encore l'apanage d'un bon nombre de femmes. Ne perdons pas confiance; ne nous décourageons pas. Si la partie n'est pas toute gagnée, elle n'est pas non plus complètement perdue.

Dernièrement, une cinquantaine de jeunes filles, qui passent la saison d'été à surveiller les enfants des Terrains de Jeux du Parc Victoria, se rendaient en pèlerinage à la Grotte Notre-Dame de Lourdes, à St-Michel de Bellechasse. Elles étaient tou-

tes vêtues modestement. Ce qui leur valut les plus beaux éloges de la part de M. le Curé de l'endroit :

"Vous avez assumé le rôle de protéger les petits enfants contre les dangers physiques et moraux. C'est un bel apostolat. Et désireuses de prêcher d'exemple, vous vous habillez décemment. Puisse votre exemple atteindre même celles de vos compagnes qui n'exercent pas votre apostolat!"

On nous dit que, dès septembre, toutes les institutrices laïques du diocèse de Nicolet adopteront un costume spécial, fort seyant, conforme aux exigences de la modestie chrétienne. Quelques-unes d'entre elles ont donné ce bel exemple, durant toute l'année écoulée, cela sur l'invitation de leur Pasteur et du Conseil central de la Ligue Catholique féminine, 105 Sts-Anne Québec. S. E. Mgr Bruneau, vient d'approuver chaleureusement cette initiative qui, souhaitons-le, devrait s'étendre à toutes les institutrices de la province.

"C'est une grâce au-dessus de toute grâce qu'une femme sainte et pudique".

Mes amies, nous ne pouvons terminer cette causerie, sur la pudeur féminine, sans livrer à votre méditation, en vue d'un apostolat futur, le beau texte d'un sermon, donné par un Père de la Compagnie de Jésus, à l'occasion de la fête de Ste-Anne, dimanche dernier :

"A ce compte la femme d'aujourd'hui est-elle pour le monde une faveur? Est-elle un présent funeste?"

"Que doit penser Ste-Anne, pudiquement enveloppée dans ses voiles, quand elle voit défilier sous ses yeux modestement baissés les toilettes qui pénètrent jusque dans les églises, les allures dégagées qui attestent l'émancipation féminine? Croit-elle que la femme est aujourd'hui une bénédiction ou une malédiction pour l'humanité?"

"Car c'est à cela qu'on en arrive : quand la femme, vaincue par la brutalité de l'homme, cède à

la poussée qui veut la faire déchoir, quand, fermant les yeux et cherchant à s'étourdir, elle se laisse glisser sur la pente et se précipite vers le gouffre, elle devient elle-même une menace formidable. La femme qui fait d'elle-même une occasion de chute, un instrument de péché, qui n'a plus foi dans les destinées éternelles et qui renonce aux espérances surnaturelles, cette femme constitue pour la société chrétienne l'un des pires dangers que l'on puisse imaginer.

"En effet, si la gardienne de la vertu renonce à la pudeur, comment arrêter le déchaînement des passions? Comment conserver le culte de l'abnégation et du sacrifice, si l'unique souci de la mère est la jouissance terrestre? Et si personne ne cultive les vertus supérieures, qui pourra prévenir la déchéance des sociétés?"

Malheur à vous, mondaines insensées qui refusez de comprendre!

Honneur à vous, jeunes filles, mères de familles, institutrices, gardiennes d'enfants qui êtes toujours dignes et modestes!

Jeanne TALBOT
Prés. L. C. F.

LA BENEDICTION DE L'EGLISE ST-EUGENE

Dimanche dernier, le 9 courant, a été bénie l'église de la paroisse de St-Eugène (Mistassini). La cérémonie a eu lieu à 9.30 hrs et fut suivie d'un dîner champêtre très bien organisé, et dans l'après-midi à trois heures a eu lieu la bénédiction de la cloche. Une foule nombreuse a assisté à cette cérémonie.

Il nous fait plaisir de donner quelques notes sur la paroisse de St-Eugène.

St-Eugène est un détachement de la paroisse de Mistassini. Depuis 20 ans déjà, la mission se donnait en cet endroit quand la paroisse a été fondée. Le fondateur de la mission est M. l'abbé Eugène Bédard, ancien curé de Mistassini, qui a donné son nom



Chez Nous Le blockhaus de Pile Sainte-Hélène

L'île Sainte-Hélène, située dans le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Montréal, et ainsi nommée en l'honneur d'Hélène Boullé, épouse de Champlain, fut le théâtre de nombreux incidents dans l'histoire du pays. Pendant plusieurs générations, elle fut la propriété de la famille LeMoine, qui joua autrefois un rôle im-

portant au Canada. Au nombre des vestiges de l'ancien régime que l'on y remarque encore au siècle dernier, se trouvait un massif blockhaus, dont l'érection datait des premiers temps de la colonie, alors souvent exposée aux attaques des Iroquois. Notre gravure représente un assaut typique de ces féroces sauvages.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT.

FONDÉE A MONTRÉAL EN 1786

La PROVINCE avant les PARTIS

Faisant appel en ces temps exceptionnels à toutes les bonnes volontés et aux électeurs sages des deux partis, le gouvernement Taschereau croit pouvoir se placer en cette heure solennelle au-dessus de la POLITIQUE.

Lisez ce qu'il a fait: C'est l'histoire du progrès de Québec et de l'avancement des nôtres en ces dix dernières années.

Lisez ce qu'il fera: Ce sont les promesses solennelles d'un gouvernement qui n'a jamais manqué à une seule de ses promesses.

CE QUE TASCHEREAU A FAIT

Les onze ans du régime ont été onze ans de SURPLUS. Chaque année, depuis onze ans, les finances du Québec ont accusé un surplus substantiel, soit un total de \$22,532,119.88

Ce sont ces magnifiques surplus, fruit d'une sage administration, qui ont permis les réalisations extraordinaires que la Province a connues dans tous les domaines.

Bonnes Routes

\$120,000,000 dépensés à construire 13,658 milles de bonnes routes.
Entretien de toutes les grandes routes aux frais du gouvernement.
En conséquence:
Des centaines de millions de dépenses chez nous par les touristes.
Valeur de propriété rurale augmentée.
Accès facile aux marchés.
Hôtellerie rurale, etc.

Agriculture

Programme admirable d'économie rurale. (Drainage, engrais, semences, primes et concours, etc.)
Amélioration des troupeaux, qui ajoutera 50 millions au revenu annuel des cultivateurs.
Ecoles d'Agriculture, Fermes modèles, Prêt agricole réduit à 5%. Primes de toutes sortes.

Pour les Ouvriers

Loi généreuse de compensation pour les accidents du travail.
Liberté d'association.
Bureaux gratuits de placement.
Hygiène et inspection des ateliers.
Dispensaires et cliniques.
Réglementation du travail des femmes et des enfants.
Prévention des accidents.
Assurances sociales.

Assistance Publique

\$17,000,000 aux hôpitaux en capital.
\$3,500,000 par année:
aux hôpitaux, hospices de vieillards, sanatoria pour tuberculeux, maisons de refuge, etc.
Autres Initiatives
Unités Sanitaires.
Loi de régie des alcools.
Prohibition de l'exportation d'énergie électrique.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Ecole des Hautes Etudes Commerciales — Ecoles techniques et polytechniques — Ecoles primaires — Octrois aux universités, collèges classiques, écoles d'agriculture—Arts et métiers—Bourses d'Europe.

POUR LE CHÔMAGE

Taschereau vient d'obtenir que les chantiers de coupe augmentent leurs activités cet hiver et payent \$5,000,000 de gages de plus qu'à l'ordinaire, employant des milliers d'ouvriers additionnels.

Plus de 30,000 hommes affectés aux travaux de voirie, sans parler de ceux qui seront employés sous peu à la construction des ponts et des bâtisses publiques.

Taschereau inaugure un programme de Retour à la Terre. A tous ceux qui s'établissent sur la terre, le gouvernement fournit aide généreuse (don d'une charrette, d'un cheval, d'une vache, de graines de semence). En plus, primes de labour, de résidence et de défrichement.

CE QUE TASCHEREAU FERA

- (a) Un programme d'économie rurale, adapté aux conditions actuelles et locales, promet de développer au centuple notre agriculture et d'augmenter le revenu de nos cultivateurs.
- (b) Une loi d'Assurances Sociales, (pensions de vieillesse, etc.) est à l'étude en ce moment par une commission d'économistes et de chefs ouvriers de première valeur.
- (c) Ecoles d'agriculture dans chaque comté, où l'enseignement technique agricole sera mis sur un pied d'égalité avec l'enseignement général.

- (d) Programme de retour à la terre.
- (e) Encouragement généreux donné à la fabrication du beurre et du fromage.
- (f) Développement plus intense du tourisme.
- (g) Achèvement du réseau routier.
- (h) Développement de nos ressources minières.

Plus que jamais, notre province a besoin d'un homme qui a fait ses preuves

Réélisons TASCHEREAU: C'est notre intérêt

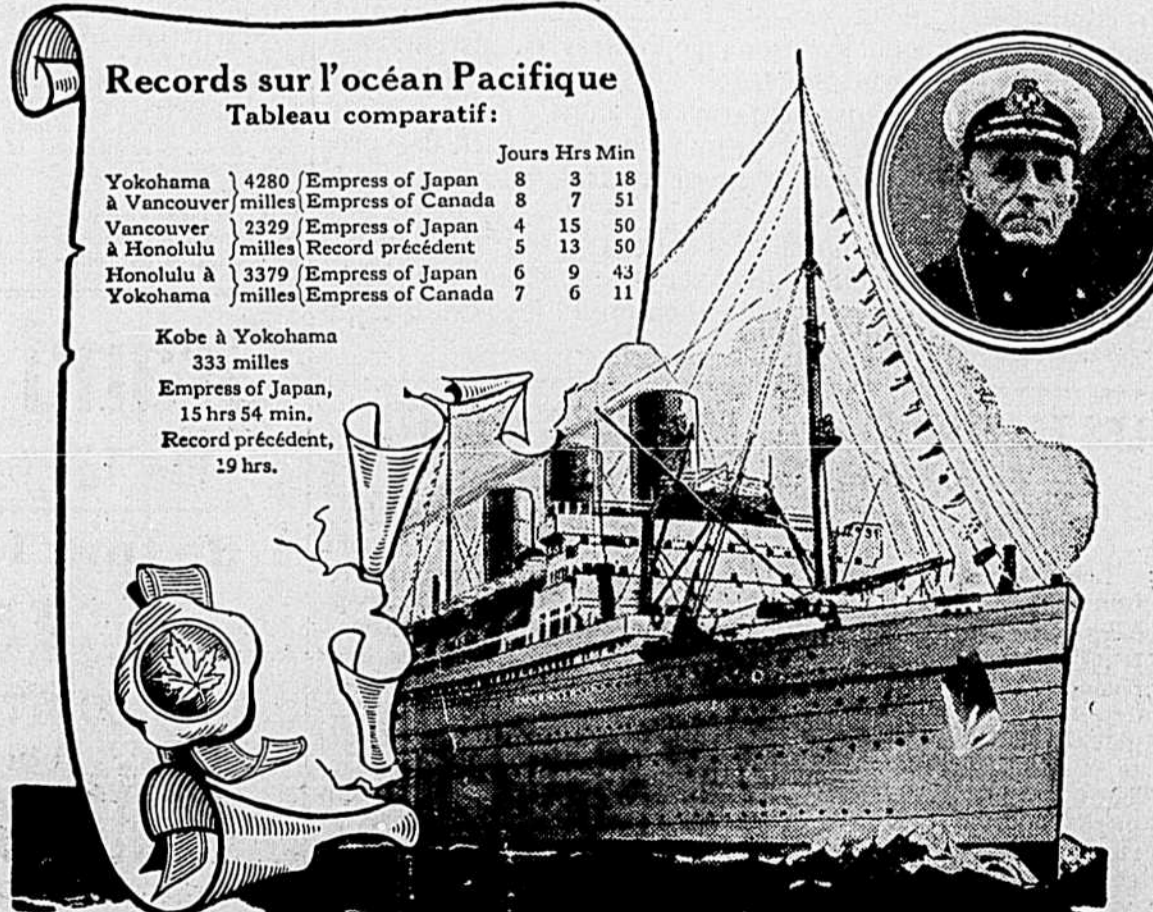
Le Comité Central Libéral, 23 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

Roi de la vitesse sur le Pacifique

Records sur l'océan Pacifique Tableau comparatif:

		Jours	Hrs	Min
Yokohama	4280 (Empress of Japan)	8	3	18
à Vancouver	(milles) (Empress of Canada)	8	7	51
Vancouver	2329 (Empress of Japan)	4	15	50
à Honolulu	(milles) (Record précédent)	5	13	50
Honolulu à	3379 (Empress of Japan)	6	9	43
Yokohama	(milles) (Empress of Canada)	7	6	11

Kobe à Yokohama
333 milles
Empress of Japan,
15 hrs 54 min.
Record précédent,
19 hrs.



Le luxueux paquebot "Empress of Japan" du Pacifique Canadien, d'un jaugeage de 26,000 tonnes, s'est d'emblée assuré le titre de roi de la vitesse et du confort sur l'océan Pacifique, après les nombreux records qu'il a établis depuis sa mise en service sur la route orientale, l'été dernier. Lors de son dernier voyage, que le navire possédait encore une distance de 4,280 milles, le navire effectua le trajet en 8 jours, 3 heures et 18 minutes, réduisant ainsi son record précédent par 8 heures et 40 minutes.

Le gros navire détient de plus les records de vitesse entre Vancouver et Honolulu; Honolulu et Yokohama et Yokohama et Kobe. Ce dernier record est considéré comme le meilleur jamais établi au Japon. Le commandant de l'"Empress of Japan", le capitaine Samuel Robinson, a déclaré après son voyage, que le navire possédait encore une réserve considérable de puissance et qu'il pourrait décrocher un autre record dans un avenir rapproché.

PAGE FINANCIERE DU "COLON"

"Contre le Gaspillage, contre la Spéculation, pour l'Economie et pour le bon Placement"

APRES L'ENQUETE

L'enquête menée par un comité parlementaire sur la création et les activités de la Beauharnois Power Corporation est aujourd'hui terminée.

Elle a fait, non seulement dans les journaux financiers, mais encore dans la presse toute entière, couler beaucoup d'encre et ses répercussions sont bien loin en-dehors de devoir cesser.

Elle a, en effet, révélé certaines opérations qui ne peuvent être le fait d'une bonne administration. A côté de profits extrêmement importants réalisés par les promoteurs eux-mêmes de l'affaire, elle a montré le versement par eux de sommes considérables à des partis ou à des hommes politiques.

L'émotion a été grande dans le pays tout entier devant semblables révélations.

Pour notre part, nous voulons dans cette page financière, dire que nous réproprons de toutes nos forces semblables pratiques, mais nous tenons cependant à signaler à nos lecteurs que la Beauharnois Power Corporation et ses dirigeants ne sont pas plus coupables que toutes les autres compagnies et que tous les dirigeants des autres compagnies, car nous affirmons que huit compagnies sur dix ont agi, agissent et agiront dans le passé, dans le présent et dans le futur absolument comme ont agi les dirigeants de la Beauharnois.

Mais cela, ce n'est point, à proprement parler, l'affaire elle-même de la Beauharnois, ce sont ses à-côtés, et bien plus politiques, disons-le, que financiers.

Nous persistons à trouver que l'enquête sur la Beauharnois était inutile et n'a servi que de mauvais résultats. Elle a montré au grand jour un état de choses contre lequel on ne peut rien, il faut l'avouer, pour être franc, et elle a, au surplus, injustement semé l'inquiétude parmi les porteurs d'actions ou d'obligations de la Beauharnois Power Corporation et c'est à ceux-là que nous pensons en écrivant ces lignes.

Nous voulons d'abord leur affirmer qu'ils ne craignent absolument rien. L'affaire de la Beauharnois est la plus saine, la plus belle, la plus grande et la plus florissante des affaires canadiennes actuellement en cours d'exécution.

Les obligataires de Beauharnois Power Corp. ne doivent entretenir aucune crainte au sujet de leurs valeurs, avant que le gouvernement canadien leur ait donné l'assurance qu'il saurait protéger l'argent investi par eux dans la Beauharnois.

En effet, les obligations 6% à 30 ans, de la Beauharnois, sont plus que jamais actuellement en demande sur les marchés financiers.

Elles cotaient l'autre jour, en

fermeture, \$78.00 et il y avait des offres nombreuses aux environs de \$80.00. Le prix actuel représente donc une amélioration de 10 points par rapport à la dernière cote de la semaine dernière.

La vogue des obligations de la Beauharnois est grande en ce moment. Il ne faut pas oublier que les perspectives sont des plus belles, du point de vue industriel et immobilier pour les porteurs d'obligations de la Beauharnois.

Si l'on lit, aussi attentivement que possible, le rapport du comité d'enquête, on est frappé tout de suite par la confiance qui s'en dégage dans la réussite des affaires proprement dites. Ce rapport ne laisse entrevoir aucune crainte sur les développements futurs de la Beauharnois Power Corporation. Bien au contraire, il en officialise en quelque sorte le brillant avenir, en garantissant, peut-on dire, le succès final.

La Beauharnois sera peut-être réorganisée prochainement. Quel que-sun de ses administrateurs, des-uns de ses directeurs s'en iront peut-être, mais qu'ils partent ou qu'ils restent, et peut-être vaudrait-il mieux qu'ils restent, l'affaire est excellente et y demeurera.

Non seulement nous disons à nos lecteurs que les titres qu'ils ont en mains sont de première valeur et qu'ils doivent les garder, mais encore nous leur conseillons le plus vivement possible, s'ils ont en ce moment des disponibilités, soit chez eux, soit en banque, d'acheter d'autres obligations de la Beauharnois, de celles actuellement sur le marché, ou de celles qui vont bientôt à nouveau être émises.

En effet, la Beauharnois, pour continuer ses travaux et en achever les développements, aura d'ici peu besoin d'une cinquantaine de millions qu'elle trouvera, nous en sommes convaincus, très facilement, dans l'épargne publique de notre province.

L'ALLIANCE NATIONALE PRATIQUE TOUS LES GENRES D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Au cours d'articles précédents nous avons étudié les principaux certificats que l'Alliance Nationale, société d'assurance mutuelle catholique de langue française, émet au bénéfice de ses membres. Nous avons ainsi vu ce qu'étaient chez elle les différents genres d'assurance-vie entière, puis les assurances à paiements limités, vie entière encore et dotation.

Il nous reste aujourd'hui à indiquer que l'Alliance Nationale émet encore trois sortes de certificats: certificat No. 7 - ASSURANCE COLLECTIVE - certificat No. 8 - ASSURANCE A TERME - certificat No. 9 - ASSURANCE DOTATION payable

par mensualités.

L'Assurance Collective couvre le risque de mort d'un certain nombre de personnes employées par une même institution, une même société, ou une même compagnie etc. Les primes de cette assurance sont payées partie par l'employeur, partie par l'employé lui-même. Les taux en sont variables suivant l'importance du groupe et les conditions spéciales mentionnées dans le contrat.

L'Assurance à Terme, ou certificat No. 8, est un certificat émis pour une période de cinq ou dix ans. Pendant ce temps, au cas de décès du membre qui le choisit, son montant est versé au bénéficiaire désigné. La période de cinq ans ou de dix ans terminés, l'assurance se trouve complètement éteinte, sans avoir jamais, pendant sa durée, comporté ni pouvoir d'emprunt, ni valeur de rachat, ni bénéfice d'invalidité, ni participation acquise, ni prolongation d'assurance.

Ce certificat répond à des besoins spéciaux dans certains cas bien déterminés. Son coût est modique, puisqu'à l'âge de 30 ans, et pour une période de 10 ans, un sociétaire de l'Alliance peut être ainsi assuré pour une somme de \$1000. en cas de mort, pour .98 cents par mois ou pour \$11.32 par année.

Enfin, le certificat No. 9 est celui d'une Assurance-Dotation payable par mensualités, 15 ans, 20 ans, 25 ou 30 ans, le sociétaire, s'il vit encore, à l'expiration de ces périodes, touchera lui-même le montant de son certificat par mensualités de \$10. par \$1000. S'il meurt avant l'expiration du délai choisi, le capital entier reviendra au bénéficiaire désigné par lui, qui touchera aussi la différence existant entre les mensualités versées au membre lui-même et le montant total du certificat, si le sociétaire meurt avant d'en avoir retré la totalité. Cette assurance jouit du bénéfice d'invalidité, du pouvoir d'emprunt, de la valeur de rachat, du fidejussivité, du pouvoir d'emprunt et de la prolongation d'assurance.

Un homme de 25 ans, pour un semblable certificat au montant de \$1000. paierait une contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

LES CRISES COMMERCIALES

L'histoire économique du monde révèle qu'il y eut toujours des périodes de prospérité sui-

vis de périodes de dépression. De temps à autre le fonctionnement régulier de l'agriculture, du commerce et de l'industrie est troublé par des crises qui jettent dans la production une perturbation et en provoquent l'arrêt partiel.

Les agriculteurs se plaignent alors de ne pouvoir vendre leurs produits ou d'être obligés de les sacrifier à vil prix, les commerçants, ayant mille peines à écouler leurs marchandises, font beaucoup moins d'affaires et les industries marchent à une activité considérablement ralentie. Le travail réduit des usines fait que nombre d'ouvriers sont jetés sur le pavé et manquent bientôt de pain pour eux et leurs familles.

L'on attribue alors le marasme des affaires à la surproduction. Cette surproduction existe cependant moins à proprement parler par rapport aux besoins de l'humanité, puisque tant de gens sont obligés de se passer, de se priver de produits qui leur seraient nécessaires, que par comparaison avec le pouvoir d'achat des consommateurs en général. Il y a, en réalité, surproduction parce qu'une partie du public n'a plus le pouvoir d'achat voulu pour acquérir les marchandises qu'il désirerait avoir. La surproduction est donc le résultat de la crise plutôt que sa cause première.

Quelle est donc, ou à vrai dire, quelles sont les causes des crises qui surviennent à des intervalles plus ou moins réguliers et périodiques troublant et affligeant si profondément l'humanité? De l'avis à peu près unanime de tous ceux qui suivent de près les évolutions économiques qui se produisent, les causes premières de toutes les crises commerciales et industrielles par lesquelles le monde passe sont dues aux entraînements de la spéculation et aux abus du crédit.

Quand la prospérité bat son plein, que les affaires marchent bien, que les prix montent et que les profits augmentent, industriels, hommes d'affaires et commerçants, tout le monde se lance dans des entreprises nouvelles, accroit la production de celles qui existent déjà. La confiance qui règne partout fait que les capitaux sont abondants, le crédit facile et que l'on emprunte même pour des affaires aux bénéfices parfois fort incertains et fort aléatoires. La plupart des gens dépensent leur argent aussi rapidement qu'ils le gagnent et escomptent même les revenus à venir.

La Bourse, qui est le reflet de la prospérité générale, prend une activité inusitée, les cours y montent par sauts et par bonds, l'enthousiasme y grandit de jour en jour, et la clientèle, toujours plus nombreuse, oubliant toutes les règles de la sagesse et de la prudence, s'engage sur marge bien au-delà de ses moyens, et

par son engouement irrésistible et inconsidéré fait atteindre aux stocks des niveaux absolument hors de proportions avec leur réelle valeur.

Survienne alors le moindre événement défavorable et voici que la situation se modifie du tout au tout et que cette activité, cette prospérité en grande partie artificielle s'écroule du jour au lendemain entraînant par sa chute des pertes et souvent des débâcles retentissantes.

La machine économique dont on avait trop accéléré le mouvement se ralentit soudain, l'enthousiasme tombe, la confiance disparaît, les avenues du crédit se rétrécissent ou se ferment et tout est subitement paralysé.

C'est alors que les yeux d'un grand nombre se dessillent et que l'on se rend compte combien la prudence et l'épargne pratiquées en temps de prospérité sont encore les meilleurs moyens d'atteindre à une position d'aisance ou de fortune durable.

Depuis l'année 1854 il y eut ainsi treize périodes de dépression, de crise commerciale accentuée. Celle de 1874 fut la plus longue — elle a duré six ans — mais celle que nous traversons actuellement est la plus prononcée, la plus aigue.

L'on a souvent cherché jusqu'à présent les moyens de prévenir ces crises commerciales qui font tant de ravages et entraînent tant de misères, mais ce fut vainement, car pour pouvoir les prévenir il faudrait, en quelque sorte, changer l'humanité toujours portée à se bercer d'illusions, à prendre les apparences pour des réalités et à dépasser, par ambition, par besoin de satisfaire des désirs immodérés, les bornes de la prudence et de la raison. Incapable de s'en tenir à un juste milieu, qui serait d'ailleurs la perfection, les humains seront toujours les victimes de leur imprévoyance et de leurs tendances insatiables, et voilà pourquoi il y aura toujours, surtout sur ce continent américain, bien plus porté que tout autre à aller aux extrêmes, des crises commerciales plus ou moins prononcées ou prolongées.

NOUVELLES ET ON DIT

City Gaz & Electric Corp. Cette nouvelle compagnie a été formée pour acquérir par un échange d'actions l'actif de la Quebec Gaz & Electric Corp. Cette dernière compagnie avait été formée il y a quelques années pour produire et distribuer le gaz à Trois-Rivières, mais le projet n'a jamais été poursuivi. La nouvelle compagnie a l'intention d'utiliser la franchise de la Quebec Gaz et de mettre le projet à exécution sous peu.

Canadian Terminal System Limited a été réorganisée au capital de 250,000 actions sans valeur au pair. La nouvelle compagnie émettra des obligations hypothèque 6%, 20 ans à base de revenu, en échange des obligations et débiteures de l'ancienne compagnie; elle émettra également des débiteures 6% 5 ans pour l'intérêt non payé sur les titres actuels.

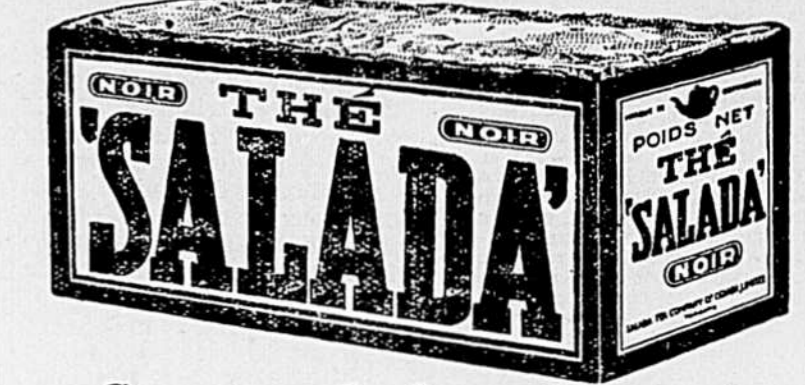
Produits Alimentaires—L'indice boursier compilé par Ottawa révèle que les titres des produits alimentaires sont ceux qui se sont les mieux comportés depuis 1929. Le 30 juillet dernier l'indice de ces titres était à 54.6 pour cent de leur sommet et celui des utilités publiques à 46.6 pour cent du prix maximum qu'elles avaient atteint en 1929.

Ontario Steel Products—Les produits nets pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1931 ont été de \$50,247 contre \$169,181 l'année précédente. Après provision pour amortissement et dépréciation, la compagnie accuse un déficit de \$86,138. Le fonds de roulement a été réduit de \$973,526 à \$625,450.

International Nickel—Le programme d'aménagement et de construction entrepris il y a quelques années au coût global de cinquante millions de dollars touche à sa fin. Le parachèvement des travaux ne coûtera que six millions de dollars environ dépense à laquelle la compagnie a déjà pourvu. N'ayant plus de déboursés importants à faire il est probable que l'Internationale Nickel pourra aisément gagner désormais plus que le montant de 40 cents par action qu'elle distribue dans l'année aux porteurs d'actions ordinaires.

Industrie Siderurgique—D'après le "Iron Age" l'industrie sidérurgique ne marchait la semaine dernière qu'à 30% de sa capacité de production contre 32 pour cent la semaine précédente.

Les Canadiens apprécient un bon thé



Se vend le plus et toujours de plus en plus 'Frais des Plantations'

te. C'est là un fait peu encourageant.

Commerce de la France. Pour le premier semestre de 1931, les importations de la France se totalisent par 23 milliards 201,864,000 contre 26,831,721,000 pendant la période correspondante de 1930. Les exportations ont atteint 16 milliards 234,533,000 fr. contre 22 milliards 627,223,000. La balance déficitaire en faveur des importations ressort donc à 6,967,331,000 fr. contre 4,204,498,000.

Wabasso Cotton Co. Ltd dans son rapport pour l'année terminée le 27 juin 1931, montre des profits bruts de \$520,732, soit une augmentation de plus de \$36,000 sur l'année 1930. Le compte de Pertes et Profits se solde par un surplus de \$3,648 à comparer à un déficit de \$52,361 en 1930.

Canadian Celanese Ltd vient de déclarer son dividende trimestriel sur ses actions privilégiées 7%. Les revenus sont, paraît-il, beaucoup supérieurs au montant requis pour dividendes, et la Cie sera plus tard en mesure de payer les arrérages dus sur ses actions privilégiées. Les ventes de la Compagnie en 1931 excèdent celles de 1930 par environ 150 pour cent.

Domion Stores a fait un gain de 97 cents par action ordinaire pour le premier semestre 1931, contre 86 cents pour le même semestre en 1930.

Montréal Debenture Corp.—Par suite de la réorganisation de la Cie, de nouveaux titres sont disponibles à la Banque de Toronto, à Montréal, pour échange contre les anciennes obligations. Les porteurs d'obligations 6 pour cent, 20 ans, série "A", recevront un paiement comptant de 1 1/2 pour cent pour arrérages d'intérêt.

Les débits bancaires pour le Canada se sont chiffrés à \$2,693,500,000 en juin; ce montant représente une diminution de 10.4 p.c. sur mai 1931 et de 20.7 p.c. sur juin 1930.

La récolte de blé de l'Ouest canadien en 1931 est estimée à environ 220,000,000 de boisseaux. Les emprunts des courtiers ont diminué de \$44,000,000 et se chiffrent maintenant à \$1,346,000,000.

Locarno Gold Mines.—La Locarno Gold Mines a fait des découvertes intéressantes dans les trois puits qu'elle a creusés sur sa propriété, de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux se continuent.

Domion Stores.—Le volume des ventes de la Domion Stores est en progression constante. Pour les quatre semaines terminées le 25 juillet l'augmentation a été de \$163,154 sur celui de la période correspondante de l'an dernier.

Découverte d'Or—Il y a quel-

ques semaines la Noranda avait pris une option sur la propriété minière Mathews, située dans le canton Pascal's (Québec). L'on vient d'y découvrir trois veines contenant de nombreuses traces d'or.

International Nickel—L'on mande de Copper Cliff que l'International Nickel a décidé de réduire ses opérations minières. Le tonnage de la mine Froid a été diminué de 15%. Il y a quelques jours les directeurs de la compagnie ont abaissé le taux du dividende trimestriel de 15 cents à 10 cents par action.

Prêts et dépôts Banquiers.—Le rapport des banques canadiennes pour le mois de juin fait voir une légère réduction dans les prêts courants et ceux à demande. Les dépôts d'épargne ont aussi légèrement diminué mais ceux à préavis sont plus élevés.

H. Simon & Sons—Les profits nets de la H. Simon & Sons Company fabricants de cigares, accusent pour les sept mois terminés le 31 juillet une augmentation de 12 1/2% sur ceux de la période correspondante de l'an dernier.

Power Corporation—On laisse entendre que le rapport annuel de la Power Corporation of Canada pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1931 fera voir des profits nets bien au niveau de ceux de l'année précédente, alors qu'ils furent de \$4.21 par action. Malgré la forte baisse des titres depuis une année le rapport ne signalera qu'une diminution de 7 1/2% dans l'actif de la compagnie.

PLACEMENTS SURS
INSTITUT BRUCHESI
 (garanties par octroi)
 5% juin 1942 à 1951
 PRIX: 100 et l'intérêt

HOPITAL ST-LUC
 (Garanties par octroi)
 5 1/2% février 1941
 PRIX: 100 et l'intérêt

SOEURS DE MISERICORDE DE TORONTO
 5% mai 1951 à 1961
 PRIX: 101 et l'intérêt

René-T. Leclerc
 Incorporée
 240 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
 (Maison fondée en 1901)

Pilules ROUGES

Traitement: De 2 1/2 à 5 cents par jour, suivant l'âge au prix de 50c. la boîte ou 3, \$1.25.

Les "ANGES" coûtent CHER...

au Papa... de dépenses matérielles... soins de Médecins... de garde-malade... déboursés de toutes sortes... cher à la petite Maman: de soucis... de douleurs physiques et mentales... de voir un Bébé qu'elle croyait devoir être bien portant, être au contraire, chétif, malingre, pleurant... ne devant pas tarder à aller rejoindre "ses Frères, les ANGES".

Si vous êtes fatiguées, épuisées, si vous avez les jambes enflées, d'insupportables douleurs de dos, de reins, des maux de tête écrasants, des malaises généraux. Mères, dans l'intérêt de votre santé... de celle de Bébé, renforcez-vous... prenez les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes pâles, faibles, nerveuses, manquant d'appétit, de sommeil, fatiguées au moindre effort, facilement irritables, mélancoliques, souffrant de maux de tête, de dos, de reins, d'étourdissements, de palpitations, de périodes douloureuses ou irrégulières, de troubles internes, des ennuis du Retour d'Age, etc... Essayez-les MAINTENANT... AUJOURD'HUI...

"Six mois avant la naissance de mon troisième enfant, je perdis l'appétit, mon estomac devint faible, ma digestion ralentit, j'eus des maux de tête et des maux de reins atroces, des douleurs de dos et une lassitude dans tous les membres et je devins d'une faiblesse telle, qu'il m'était presque impossible de marcher.

"Sur le conseil d'une amie, je fis l'essai des Pilules Rouges et je m'aperçus dès les premiers jours d'un peu de soulagement. Peu à peu les forces me revinrent et ma digestion se fit mieux. Je continuai l'usage des Pilules Rouges pendant tout le temps de ma grossesse et je fus récompensée de ma persévérance, car ma maladie s'est passée le plus heureusement possible et mon bébé est arrivé en parfaite santé. Puisse cela aux autres Pilules Rouges". Mme D. Labonté, 24, rue Tamarac, Shawinigan Falls, P.Q.

Consultations Médicales GRATUITES Afin d'aidier votre Traitement, vous pouvez consulter GRATUITEMENT à son Bureau, ou par Correspondance, notre Médecin qui vous indiquera toujours le meilleur régime à suivre; dans les cas impossibles à traiter par Correspondance ou requérant une intervention chirurgicale, il vous dirigera aux Meilleurs Médecins et Chirurgiens de votre localité.

Pour votre MARI, Madame...

Il est déprimé, inquiet, ses affaires ne marchent pas comme il le voudrait... et par ces temps durs, cela arrive souvent... vous cherchez en vain, ce qui peut améliorer sa santé, lui rendre sa vigueur première... faites-lui prendre les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale, 1570, rue St-Denis, Montréal. Rien de plus efficace pour combattre l'épuisement, les troubles d'estomac, les maux de reins, les rhumatismes, etc... rien de plus économique... 50c la boîte ou 3, \$1.25, soit 2 1/2 à 5 cents par jour.

"Depuis des années je travaillais debout; je m'étais affaibli et avais contracté un mal de reins qui m'incommodait tout le jour. Ma digestion se faisait mal; j'avais des douleurs au côté droit et à cause de cela, je craignais l'appendicite. Le foie se congestionnait, me semblait-il, et j'avais des maux de tête à devenir fou. Un jour, j'ai pensé que les Pilules Moro qui sont tant recommandées aux hommes, pourraient me faire du bien; j'en ai pris. Peu de temps après j'étais plus fort, je digérais bien et mes douleurs avaient disparu. Je me sentais bien comme jamais. J'ai une confiance illimitée dans les Pilules Moro; elles m'ont fait trop de bien pour qu'il en soit autrement et que je n'en parle pas favorablement toujours". M. Rodolphe Chevalier, 4561, rue Pontiac, Montréal.

Pilules MORO



Protégez-vous... Refusez les Substitutions... Erigez les Véritables Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

SON MARI LA TAQUINAIT

Mais pas longtemps!

"Je commençai à prendre les Sels Kruschen pour l'état bilieux et depuis ces deux dernières années j'en suis libérée. Je continue à les prendre car je constate qu'ils me conservent en parfaite santé. Mon mari rit de me voir prendre les Sels Kruschen; aujourd'hui, il en prend lui-même ainsi que mes enfants. Sincères remerciements." — Mme G. P.

Lorsque vos sucres gastriques ou digestifs refusent de s'écouler, votre nourriture au lieu d'être absorbée par votre organisme, simplement s'amoncelle et fermentent en vous, produisant ainsi des gaz et des acides nocifs qui causent l'état bilieux, les algures d'estomac et la flatulence.

Kruschen est une combinaison de six sels minéraux qui atteignent directement la source du mal. D'abord, il stimule l'écoulement des sucres gastriques et autres afin de faciliter la digestion, ensuite, il assure une élimination quotidienne sûre, complète et régulière de tous les déchets organiques. Ce qui vous vaudra une élimination de l'état bilieux et un renouveau de jouissance à savourer votre nourriture sans la moindre crainte de souffrir.

VENTE PAR LE SHERIF

Cour Supérieure, District de Roberval, No 7329.

DEMOISELLE ADRIENNE BILODEAU, fille majeure, usant de ses droits, domiciliée à la Pointe-Bleue, demanderesse; vs LES HERITIERS DE FEU CHARLES SENOUILLET, de son vivant de Kéogami, défendeurs, à savoir :

Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro soixante-seize (No 76), du quatrième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Taillon, contenant cent cinquante acres, plus ou moins en superficie—avec les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Eduard-de-Péribonka, MERCREDI, le DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain (1931), à UNE heure de l'après-midi.

Le Shérif GEO. LEVESQUE, Bureau du shérif, Roberval, le 29 juillet 1931.

LE SOUVENIR CANADIEN, INC.

Honoré de la bénédiction spéciale de S. S. le Pape Pie XI. Quelques coopérateurs principaux à son oeuvre.

LA PROVINCE DE QUEBEC

Bill No. 217—Quatrième session 17e législature; 21 George V, 1930-31.

Loi concernant la contribution

du gouvernement à l'érection d'un monument commémoratif de l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada et de l'origine du Christianisme sur ce continent: L'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre.

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1.—Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de contribuer jusqu'à concurrence d'une somme de cent mille dollars à la construction, à Gaspé, d'un monument pour commémorer le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada et de l'origine du Christianisme sur ce continent.

2.—Cette contribution de la province peut être faite en un seul ou en plusieurs versements ou au moment d'annuités suffisantes pour payer les intérêts et amortir le capital des obligations qui peuvent être émises par la propriétaire ou la personne chargée de l'érection de ce monument le montant de cette contribution ne devant pas excéder la somme de cent mille dollars.

3.—Le paiement de la contribution ci-dessus autorisée est faite par le trésorier de la province, à même le fonds consolidé du revenu, suivant les instructions du lieutenant-gouverneur en conseil.

4.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction. LA CITE DE MONTREAL EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil municipal de Montréal, tenue Mercredi, le 29 avril, 1931.

Soumis et lu le rapport suivant du comité Exécutif, recommandant que la Cité souscrive une somme de \$25,000.00 à l'oeuvre de la construction d'une basilique nationale sur la péninsule de Gaspé, en commémoration du quatrième centenaire de l'arrivée à cet endroit de Jacques Cartier le découvreur du Canada:

ATTENDU qu'une délégation, à la tête de laquelle se trouvait l'honorable sénateur Rodolphe Lemieux, et l'honorable sénateur Thomas Chapais, s'est présentée devant le comité et a demandé que la cité contribue à l'oeuvre de la construction d'une basilique nationale sur la péninsule de Gaspé, en commémoration du quatrième centenaire de l'arrivée à cet endroit de Jacques Cartier, le découvreur du Canada, qui y érigea une croix la première qui fut plantée sur le sol canadien;

Le comité exécutif a l'honneur de faire rapport et de recommander que la cité souscrive à cette oeuvre la somme de \$25,000.00 payable en cinq versements annuels, le premier versement devant être payé sur demande et la somme de \$5,000.00 requise à cette fin devant, si ce premier

Cher petit!

Une mère ne peut s'attendre à ce que son enfant échappe à tous les maux communs aux bébés, mais elle peut cependant contribuer efficacement à en diminuer la gravité.

Si votre enfant est constipé, s'il est enrhumé, févreux, sans appétit ou a une langue chargée, n'attendez pas les conséquences plus graves. Procurez-vous des Tablettes Baby's Own sans tarder.

Pour votre propre sécurité, ayez toujours de ces Tablettes sous la main. 25c le paquet dans les pharmacies.

TABLETTES BABY'S OWN (Dr. Williams') F174



versement est fait au cours de l'année courante, être imputée sur le crédit voté pour l'administration de la ville en général, le tout, sujet s'il y a l'eu, à ratification par la Législation provinciale.

Respectueusement soumis (Certifié) (Signé) J. B. A. Méreveau, C. & A. de la Cité Montréal, 30 avril, 1931.

Le comité Exécutif (Signé) J.-Allan Bray Président J.-Etienne Gauthier Greffier de la cité

Sur la proposition de l'échevin Bray. Appuyée par l'échevin Savignac, il est RESOLU:—Que le dit rapport doit être adopté. (Certifié) (Signé) Etienne Gauthier Greffier de la cité La Cité de Québec

Par ses autorités responsables la Cité de Québec promet de faire approuver à la Législature de notre province, à sa prochaine session, de dessiner arrêté de contribuer, à son tour, d'une somme de dix mille (\$10,000) piastres au monument commémoratif et aux fêtes solennelles du IVe centenaire de la Croix plantée à Gaspé, le 24 juillet 1534, par le découvreur de notre pays, Jacques Cartier. De plus, Québec entend favoriser ce grand mouvement patriotique et religieux, particulièrement cher à nos traditions locales. En fournissant, à des conditions avantageuses, un siège social digne de l'entreprise, soit à l'hôtel de ville même, soit dans le futur athénée national de la place Montcalm, dès que les circonstances le permettront.

Autres concours collectifs Bon nombre de groupes et institutions, de nature religieuse ou patriotique, se sont empressés d'encourager par de belles souscriptions les premières initiatives du Souvenir Canadien, Inc". On ne saurait ici qu'en mentionner quelques-uns, au titre exemplaire, avant de les citer tous ultérieurement au tableau d'honneur. Signalons, parmi ceux-là, à Québec, les écoles primaires de la ville de Québec, le Séminaire, les Dames Ursulines, la Banque Canadienne Nationale, la Société St-Jean-Baptiste, la Société des Arts, Lettres et Sciences, les Voyageurs catholiques du Commerce, sec-

tion Notre-Dame, la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, les Croisés du Christ-Roi, et au dehors l'Institut des Soeurs des SS NN. de Jésus, et Marie, Outremont, ceux de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, des Soeurs de St-Anne, Lachine, des Soeurs Jeanne-d'Arc, Bergeville, des Frères Maristes, Iberville, des Clercs, de St-Viateur, Otterburne, Man., des Soeurs Blanches de N.-D. d'Afrique, Lévis des Soeurs du Précieux Sang, St-Hyacinthe, l'Association des Gaspésiens de Montréal, les Zouaves pontificaux de l'Immaculée-Conception, les Enfants de Marie du Gesù, Montréal, la Banque de Toronto, à Gaspé, les Cercles de Fermières à St-des-Monts, et à Ste-Anne-des-Monts et à St-Jean Port-Joli; la West Canadian Collieries, de Londres, Angl., la ligue Universelle, du Christ-Roi, à Paray-le-Monial, France, etc.

L'une des caractéristiques les plus engageantes de cet élan des corps constituer pour assurer le succès du Centenaire Jacques-Cartier c'est encore la prompte et généreuse réponse qu'ont récemment commencé de donner, à l'appel spécial que leur adressait le comité organisateur, nos conseils municipaux de paroisses et de comtés fiers d'emboîter le pas à la Province et à nos grandes villes. Au premier rang de ces nobles recrues du patriotisme agissant, il nous fait plaisir de citer les conseils des comtés de Soulanges, de Napierville, d'Yamaska, de Mégantic; les conseils municipaux de Mont-Joli, Drummondville, Charlesbourg, Ste-Anne, de la Pêrade, St-Paul du Nord, St-Louis de Nédelec, etc., sans compter une série notable de souscriptions paroissiales.

Ces concours précieux déjà acquis en dépit de la crise sévissante, sont bien de nature à promettre à l'oeuvre du 4e Centenaire (1534-1934) les plus consolants résultats. Préparés et soutenus par un effort de propagande discrète et tenace à la fois ils ne sont que les prodromes d'un essor général et irrésistible de toute la nation canadienne affirmant qu'elle se souvient.

L'Annaliste S. C. I.

L'ETOILE DE L'ACADIE

La fête de l'Assomption approche, et donc aussi la fête nationale des Acadiens, que nous comptons célébrer avec solennité, au Lac Bouchette, le dimanche, 16 août. Avec l'honorable sénateur Poirier, saluons l'Etoile de l'Acadie, qui brille d'un doux éclat sur la malheureuse terre de ses aïeux.

"Au-delà de la nue et du firmament bleu Brille d'un doux éclat une étoile bénite; Les rayons qu'elle verse, ineffable harmonie, Sont comme un sourire de Dieu." Saluons ce peuple martyr avec un affectueux respect, une admiration attendrie et un inlassable espoir.

L'Acadie! écrivait naguère Albert Larrieu, après une longue tournée de six années à travers le Canada, "ne la cherchez pas sur la carte."

Le mot Acadie, si harmonieux, si français, a été rayé de la géo-



EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généralistes.

POURQUOI PAYER PLUS? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

graphie par les Anglais, mais les Acadiens sont encore là, et pour eux ce pays reste toujours l'Acadie. Que sont les Acadiens? Ce sont des Français, des Bretons, des Vendéens, des Saintongelais et des Basques établis dans les Provinces Maritimes depuis Henri IV. Leur histoire ressemble à un conte de fées.

Lorsque les Anglais se furent emparés de ce lambeau de continent, ils voulurent, malgré la promesse faite, en chasser ces maudits français, cette poignée de mauvais sujets. Ils étaient 12,000 environ. En réalité, le but était de s'emparer de leurs terres.

Voici le moyen qui fut employé. On arma de gros vaisseaux, sur lesquels on embarqua les Acadiens, ayant soin de séparer les enfants d'eux-mêmes, les femmes de leurs époux, en un mot disloquant toutes les familles. Puis, à force de voiles, on les éloigna de la côte, pendant que leurs maisons étaient incendiées devant leurs yeux.

Après huit, dix, quinze jours de traversée, on les déposa par petits paquets, sans argent, sans abri, tout le long du littoral, jus- qu'en Louisiane.

L'histoire et la postérité ont dit que c'est le plus grand crime qui ait jamais été préparé et accompli par des hommes, et que l'Angleterre ne pourra jamais effacer cette souillure qui la déshonore.

Mais la Providence n'avait pas dit son dernier mot et l'Etoile

de l'Acadie veillait sur son peuple chéri. Aujourd'hui, chose incroyable! les Acadiens dont le nombre, lors de la dispersion était de 12,000, se chiffrent à 225,000. Tous parlent français, tous sont catholiques, malgré l'isolement, malgré le milieu, malgré le flot anglo-saxon qui menace toujours de les submerger et ne les submerge jamais. Ils ont désormais un grand nombre de prêtres, d'évêques, et de religieux, deux évêques, une légion d'hommes de profession; ils ont même leurs représentants au Parlement et, il n'y a pas longtemps, un des leurs était premier Ministre au Nouveau-Brunswick.

Il nous souvient qu'étant missionnaire à Restigouche et, ayant fréquemment l'occasion de prêcher en Acadie, nous trouvions dans presque toutes les familles, à la place d'honneur, à côté du crucifix, une gravure accrochée au mur: La dispersion des Acadiens. Rien de plus touchant. On y voit des enfants, des mères, des vieillards en pleurs, gardés au bord du rivage par des soldats anglais, baïonnette au fusil. Au loin, on distingue les gros navires sur lesquels on va les embarquer. Quand ils parlent entre eux de ce drame affreux de la dispersion, les Acadiens disent: "C'était à l'époque du grand dérangement."

Le grand dérangement! Voilà ce dont on parle encore et dont on parlera toujours dans les veillées acadiennes, au coin du feu. Les Acadiens pardonneront; que dis-je! ils ont déjà pardonné, attendu, me disant un jour l'un d'eux, "que notre religion est une religion de pardon"; mais ils ne pourront jamais oublier.

Ils ont un drapeau et un chant national. Leur drapeau, c'est le drapeau français, tricolore, avec une étoile dans le bleu, l'étoile de la Vierge. Leur chant national c'est l'Ave Maris Stella.

En ces dernières années, des groupes d'Acadiens ont quitté temporairement le pays de leurs ancêtres pour chercher ailleurs au Canada le pain de leurs familles. Un bon nombre se sont fixés dans la région du Saguenay et du Lac St-Jean.

Nous souhaiterions que le dit dimanche 16 août, en la solennité

THE King Le Nom qui est un gage de Qualité... Cole CAFE

de l'Assomption et à l'occasion de leur fête nationale, les Acadiens se rendent en foule au Lac Bouchette au pied de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes. Ensemble nous tournerons nos regards vers l'Etoile de l'Acadie et nous chanterons de toute notre âme l'Ave Maris Stella. P. Casimir, O.M.Cap.

NOYADE DE L. MARCIL A ST-JOS. D'ALMA

Mercredi après-midi, le 5 dernier trois jeunes gens se baignaient dans la Petite Décharge, à un endroit qu'on appelle la "Baie à Guillaume".

Tout-à-coup, l'un d'eux, M. Léopold Marcil, âgé de 19 ans, disparut sous l'onde. Ses compagnons, MM. Germain Labonté et Gérard Gagné, coururent demander du secours.

MM. J.-H. Barrette, de la police d'Alma et Henri Potvin, repêchèrent le corps qui était demeuré vingt-cinq minutes sous l'onde. M. l'abbé Trottier, était déjà rendu sur les lieux.

On pratiqua en vain pendant une heure la respiration artificielle. On dit que le jeune Marcil s'est baigné trop vite après le dîner et qu'il fut pris de crampes.

L'enquête du coroner, M. le Dr Lamy a rendu un verdict "d'asphyxie par submersion". Le défunt laisse pour pleurer sa perte ses parents, qui demeurent à Alabanel et quelques frères. "Le Colon" offre ses plus sincères sympathies à la famille.

DOULEURS RHUMATISMALES

"Je souffrais de douleurs rhumatismales si intenses dans les épaules et dans les genoux qu'il m'était à peine possible de marcher," écrit Mme Emilie Ferg de Manawa, Wis. "Quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre et de liniment Oléolo m'ont procuré un tel soulagement que je puis maintenant travailler sans sentir de douleurs." Des milliers d'autres personnes qui souffraient d'une semblable manière ont trouvé un grand soulagement dans ces deux remèdes de confiance. On les obtient seulement par des agents locaux désignés par les fabricants: Dr Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

En vente chez M. Armand Labombe, de Roberval.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Québec 8.40 a.m., les lundi, mercredi et vendredi. 9.10 p.m., tous les jours, samedi excepté. De Dolbeau pour Chicoutimi 3.25 a.m., dimanche et lundi seulement. 1.30 p.m., tous les jours, dimanche excepté. De Roberval pour Québec 10.15 a.m., lundi, mercredi et vendredi. 10.45 p.m. tous les jours, samedi excepté. De Roberval pour Chicoutimi 5.00 a.m., dimanche et lundi seulement. 3.05 p.m., tous les jours, dimanche excepté. De Roberval pour Dolbeau 12.02 a.m., dimanche et lundi seulement. 6.24 a.m., tous les jours, lundi excepté. 11.32 a.m., tous les jours, dimanche excepté. 4.22 p.m., mardi, jeudi et samedi. En vigueur le 26 avril 1931. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. C.-A. LEVESQUE Chef de Gare Roberval, ou à tout autre agent.

"Il est Différent" voilà ce que l'on dit du NOVORO Du DR. PIERRE C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles. ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, quand votre sommeil est agité, quand vous avez des douleurs dans le corps, quand vous vous sentez fatigué, etc. Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire de DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois (Déposé en vertu de tous droits au Canada.)

DIX JOURS Exposition PROVINCIALE QUÉBEC NOUVELLE ÉDIFICE NOUVEAU PROGRAMME NOUVELLE ASSISTANCE NOUVELLES DATES 3-12 Sept. 1931 "La Naissance du Canada" Les Pageants

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée Manufacturiers de Portes et Chassis Propriétaires de Moulins à scie Marchands de bois de sciage de toutes sortes lattes, bardeaux, etc. Commandes par la malle exécutées promptement Rue Paradis, ROBERVAL.

Cartes Professionnelles

JOSEPH-ALFRED DION, LL.L. Avocat Roberval, Lac St-Jean Bureau en face du Palais de Justice. (Edifice Mme L. E. Otis).

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine. T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q. LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine. DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q. ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q. ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

J. E. POTVIN Roberval MARCHAND EN GROS ET DETAIL Epicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de Construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes. GRAINS et GRAINES Vendons les Pneus et Agent de la Lampe à Air et à Pétrole "ALADDIN". CHARBON ANTHRACITE



Clairvoyante Cartomancienne Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomanie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui. Adresse: Mademoiselle JEANNE Casier Postal 1190 BEAUCE-JONCTION, Qué.


THE NORTHERN ASSURANCE CO. LIMITED OF ENGLAND "Strong as the Strongest" Feu-Automobile-Responsabilité et Garantie. Fonds accumulés excédant \$100,000,000. INCLUANT \$4,008,637 Capital payé. ALEX. HURRY, Gérant Edifice "NORTHERN", rue St-Jean MONTREAL. CHS.-N. DUMAIS Agent Licencé Roberval, P. Q. Règlement prompt et libéral en cas de perte.



Pour Réussir Crème Glacée et Desserts Congelés CRÈME glacée aux fraises, sorbets aux fruits et une vingtaine de desserts rafraichissants se préparent rapidement et facilement au moyen des recettes de notre livret "LE BON POURVOYEUR". Ce soir, essayez cette succulente recette à base de Lait, Evaporé St. Charles Borden... et vous serez mise en goût d'en avoir davantage. Crème Glacée aux Bananes 6 bananes bien mûres 1 tasse jus d'orange Zeste râpé d'orange 3 tasses Lait St. Charles 1 tasse eau 1/2 tasse sucre Pelez les bananes, Coupez en tranches, mettez dans un bol et versez dessus le jus d'orange. Laissez reposer quinze minutes. Passez à travers un tamis. Diluez le lait avec le jus, ajoutez le zeste d'orange, portez jusqu'au point d'ébullition (sans bouillir). Retirez du feu, ajoutez le sucre et remuez pour le dissoudre. Refroidissez, amalgamez à la pulpe de bananes et congeler. The Borden Co., Limited, ST. C. 15F 115 George St., Toronto. Mesdames—Veuillez nous envoyer un exemplaire GRATUIT de votre nouveau livre de recettes "Le Bon Pourvoyeur". Nom Adresse

LAIT ST. CHARLES

VACANCES À PRIX RÉDUITS



Empruntez le **Canadien National** cet été

Le budget des vacances n'est pas un problème cette année; on peut voyager loin pour une somme très modique. Nos prix réduits sont maintenus jusqu'au 30 septembre (retour fin d'octobre). Profitez de ces billets économiques.

Grandes réductions sur les billets de fin de semaine.

Consultez l'agent du Canadien National le plus proche.

CANADIEN NATIONAL

ils recevront une carte d'identité qui leur permettra de bénéficier de tous les avantages qui seront offerts pendant cette semaine.

Tous les hommes d'affaires qui ont été mis au courant de cette propagande l'ont approuvé avec enthousiasme. Le mouvement n'a été lancé que ces jours derniers et déjà un bon nombre de maisons de Québec se sont engagées à y participer d'une façon active et à contribuer à faire de cette "Semaine des Acheteurs" un succès sous tous les rapports.

On pourra se procurer des renseignements supplémentaires en s'adressant à l'organisateur, M. Raoul Renaud, 552 Première Avenue, téléphone 4-4802.

Il y a de l'intérêt de tous les hommes d'affaires de la ville de Québec qui désirent la prospérité de notre ville et de notre district qui sont anxieux de conserver le commerce qui nous appartient de contribuer, par tous les moyens à leur disposition, pour faire de cette première "Semaine des Acheteurs" un succès sans précédent.

Communiqué.

L'ENTREE DES CLASSES

Dès maintenant il est temps de faire examiner par votre médecin de famille votre enfant qui doit entrer à l'école l'automne prochain afin de savoir s'il existe chez lui quelque défaut physique qui réclame des soins médicaux.

Chaque année, parmi les enfants qui vont à l'école pour la première fois, le médecin du service de santé en trouve un bon nombre qui ont au moins un défaut physique. Quoique ces défauts ne menacent pas toujours la vie de l'enfant, s'ils ne sont pas corrigés, ils l'empêchent d'atteindre une pleine mesure de succès.

Prenons comme exemple l'enfant dont l'ouïe ou la vue font défaut; cet enfant ne réussira pas au même degré que celui qui entend bien ou qui voit bien. Les aveugles et les sourds reçoivent des soins particuliers et une instruction toute spéciale, mais un bon nombre d'eux auraient pu éviter la cécité et la surdité. Beaucoup d'enfants encourent le danger de devenir aveugles ou sourds sans que leurs parents le réalisent, et les parents auraient pu leur éviter ce danger s'ils avaient fait soigner ces défauts dès leur début.

Un enfant qui respire par la bouche, qui manifeste des symptômes de rhume de cerveau chronique, souffre d'un obstacle à son développement intellectuel. Nous savons tous combien le travail nous semble difficile quand nous sommes malades d'un rhume de cerveau. Les causes les plus fréquentes de ces symptômes de rhume chez les enfants sont les végétations adénoïdes, et leur ablation complète est le seul traitement à instituer.

L'enfant qui souffre de maux de dents ou dont les gencives

sont sensibles ne s'occupera guère d'autre chose que ses souffrances. La santé et le bien-être de l'enfant dépendent en large mesure des dents saines et d'une bouche propre. Il faut donc consulter le dentiste régulièrement et faire soigner les dents de l'enfant avant son entrée à l'école.

Les traitements de toutes sortes s'imposent dès maintenant, et à leur suite l'enfant se rétablira pendant l'été et sera prêt à entrer à la classe au commencement de l'année scolaire et pourra poursuivre ses études sans interruptions.

Il est possible de faire corriger la plupart des défauts physiques. Les enfants en grandissant ne se guérissent pas de ces défauts mais plutôt les voient s'aggraver. Pris au début, les défauts physiques sont relativement faciles à guérir et l'enfant n'est pas gêné par des obstacles à son succès. Les parents ont un devoir envers leurs enfants de les faire examiner par leur médecin afin que celui-ci puisse dépister les défauts physiques s'ils existent, et les corriger afin de préparer l'enfant pour l'entrée des classes.

LE BAIN AU DEHORS

Le bain au dehors est avantageux pour la santé, qu'il soit pris dans la mer, dans une rivière ou dans un lac. La nage est une excellente forme d'exercice car en nageant nous nous servons des grands muscles de notre corps. Aux plaisirs de la natation, nous pouvons ajouter le bienfait que nous retirons des bains de soleil.

Malheureusement, l'été est trop souvent une saison de tristesse par suite des accidents que subissent les baigneurs imprudents. Les accidents arrivent le plus souvent à ceux qui ne savent pas comment nager, mais souvent aussi celui qui a les connaissances requises veut traverser une trop longue distance, et il perd pied et n'a pas la force de revenir.

Il ne faut pas toutefois avoir peur de l'eau, mais puisque la modération est nécessaire en toute chose, nous devons la mettre en pratique en ce qui rapporte à nos amusements en plein air tel que la nage.

Personne ne doit se baigner immédiatement après avoir mangé. Il faut attendre jusqu'à ce que le repas soit digéré.

Il ne faut pas s'exercer au point d'épuisement. Le surmenage physique mène toujours à l'épuisement, donc il faut arrêter avant d'être fatigué.

Il ne faut pas aller se baigner seul. Il faut voir à ce que quelqu'un soit à portée de la voix ou de la vue au cas qu'il arrive un accident.

Les personnes qui perdent connaissance parfois ou qui sont sujettes à des attaques d'épilepsie, ne devraient nager que dans des eaux peu profondes et avec des compagnons qui pourraient les venir en aide s'il y a lieu. Ceux qui souffrent de la maladie de coeur ou des reins; et dont la pression artérielle est élevée,

ne devraient pas aller se baigner qu'avec le consentement de leur médecin.

Tout le monde doit apprendre à nager, et les personnes qui ne savent pas comment le faire encourent de graves dangers si elles se promènent en canot ou en chaloupes. Il ne suffit pas de savoir comment mener ces petits bateaux; il faut aussi savoir comment s'y conduire. Les accidents arrivent à ceux qui pensent que c'est amusant de changer de place ou de remuer le canot d'un côté à un autre.

Que tous apprennent à nager. La natation est une des meilleures formes d'exercice et de sport. De plus, elle fournit un moyen de sauver la vie à quelqu'un qui est en danger de se noyer. Nous répétons, cependant que la modération est le mot d'ordre. Si vous savez nager un peu, n'ambitionnez-vous pas à traverser la Manche. Évitez le surmenage, et votre bain au dehors sera pour vous, en même temps, un plaisir et un bienfait.

LA MALADIE DE COEUR

La maladie de coeur est plus difficile à contrôler que la tuberculose, il nous est possible de décrire la maladie très définitivement, et tout le monde en connaît les symptômes, et ils savent aussi quel traitement lui convient et les moyens à prendre pour la prévenir.

Il n'en est pas ainsi avec la maladie du coeur qui se déclare sous maintes formes, dont chacune a ses propres symptômes, et chacune demande un traitement particulier.

Quand une partie du coeur est affectée, nous disons que la personne souffre de maladie organique du coeur. La gravité de l'état dépend de quelle partie du coeur est malade et du degré auquel la partie est affectée. Il est donc nécessaire que l'état du malade soit bien étudié par le médecin afin que celui-ci puisse ordonner le traitement convenable.

Certains individus souffrent d'anomalies du coeur depuis la naissance, mais la plupart des cas de maladie de coeur débutent au cours d'autres maladies. Les foyers d'infection qui siègent partout dans le corps répandent leurs poisons dans le sang et atteignent ainsi le coeur. Tels foyers d'infection sont les amygdales et les dents malades, et nous devons les craindre, ainsi que le rhumatisme qui ne doit pas être considéré comme de peu d'importance chez les enfants, parce qu'ils affectent parfois le coeur.

Le coeur répond à chaque effort du corps, et à l'état normal, il le fait très facilement. Cependant, nous devons nous mettre en garde contre le surmenage afin de ne pas nous causer du tort au coeur.

Pour prévenir la maladie de coeur, nous devons suivre un régime alimentaire convenable et mettre en pratique toutes les prescriptions de la vie hygiénique. Nous devons faire soigner les foyers d'infection, et surveiller sans relâche durant la maladie et à son temps, les cas de maladies contagieuses.

Une personne qui souffre de maladie de coeur peut, grâce à sa manière de vivre, mener une vie utile et agréable. Son régime sera réglé par son médecin et elle apprendra ainsi comment vivre afin de ne pas causer de tort à l'organe malade et de jouir des divertissements qui lui sont permis.

"Je vais prendre des Shredded Wheat pour mon lunch, aujourd'hui"

"Je ne perds pas l'heure du midi à essayer de lire tout un long menu. Je dis seulement: 'Apportez-moi deux biscuits de Shredded Wheat avec un bol de moitié crème et lait et un peu de fraises'. Cela me fait un délicieux et nourrissant lunch, et me tient éveillé tout l'après-midi. Les brins croustillants et savoureux du blé cuit sont exquis, et je sais que j'en obtiens tout le blé entier sous une forme digestible."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Fait au Canada avec du blé canadien



SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

SEMAINE DES ACHETEURS

Du 7 au 12 septembre, elle coïncidera avec l'Exposition provinciale. Les résultats déjà obtenus à Montréal.

BELLE INITIATIVE

Depuis trois ans, sous les auspices du Board of Trade de Montréal, un groupe de marchands et de manufacturiers de la Métropole Commerciale a organisé un mouvement de propagande auquel il a donné le nom de "Semaine des Acheteurs".

Cette propagande a été couronnée de succès. Voici les résultats qui ont été obtenus:

En novembre 1929, 238 acheteurs ont acheté des offres qui leur ont été faites et ont acheté pour \$97,228.00; en août 1930, 851 acheteurs ont acheté pour \$822,022.00; en février 1931, 1,079 acheteurs ont acheté pour \$926,526.00.

A cette dernière semaine de propagande, au-delà de 230 maisons ont participé à son succès.

Quelques maisons de commerce de Québec se sont sûrement demandé pourquoi un semblable mouvement n'était pas déclenché, à Québec pour conserver à notre ville et à notre district la proportion des affaires que nous sommes en droit de réclamer. Mais il fallait quelqu'un qui se chargeât de diriger cette propagande.

Les animateurs de ce mouvement à Québec se sont entendus avec M. Raoul Renaud, Directeur du magazine d'Organisa-

tion Commercial et Industrielle "Les Affaires" pour qu'il se mette à la tête du mouvement et qu'il mette à la disposition du commerce les colonnes de son magazine pour promouvoir la propagande nécessaire pour mener à bonne fin ce mouvement.

Il a été jugé opportun de faire coïncider cette "Semaine des Acheteurs" avec l'Exposition Provinciale de Québec. On a donc choisi, pour cette "Semaine des Acheteurs", la semaine du 7 au 12 septembre.

Le concours le plus efficace de l'Exposition Provinciale a été assuré aux organisateurs.

Tous les marchands-détaillants de la province de Québec, sont cordialement invités à profiter des avantages qui leur seront offerts pendant cette semaine. Ces avantages sont à peu près les mêmes que ceux qui sont offerts à Montréal. Ils consistent en une remise des frais de chemin de fer, à une entrée gratuite sur les terrains de l'Exposition et à un banquet des hommes d'affaires dont la date n'est pas encore définitivement fixée mais qui sera tenue pendant cette semaine.

Il est dans l'intérêt de tous les marchands de la campagne qui ont des achats à faire de réserver ces achats pour la "Semaine des Acheteurs", à cause des avantages que cela leur procurera. Les conditions qu'ils auront à remplir pour profiter de ces avantages sont simples et ne coûtent rien. Les marchands n'auront qu'à s'enregistrer au Bureau qui sera ouvert dans un endroit convenable, à Québec pendant l'Exposition. Leur enregistrement ne leur coûtera rien et

ils recevront une carte d'identité qui leur permettra de bénéficier de tous les avantages qui seront offerts pendant cette semaine.

Tous les hommes d'affaires qui ont été mis au courant de cette propagande l'ont approuvé avec enthousiasme. Le mouvement n'a été lancé que ces jours derniers et déjà un bon nombre de maisons de Québec se sont engagées à y participer d'une façon active et à contribuer à faire de cette "Semaine des Acheteurs" un succès sous tous les rapports.

On pourra se procurer des renseignements supplémentaires en s'adressant à l'organisateur, M. Raoul Renaud, 552 Première Avenue, téléphone 4-4802.

Il y a de l'intérêt de tous les hommes d'affaires de la ville de Québec qui désirent la prospérité de notre ville et de notre district qui sont anxieux de conserver le commerce qui nous appartient de contribuer, par tous les moyens à leur disposition, pour faire de cette première "Semaine des Acheteurs" un succès sans précédent.

Communiqué.

Dès maintenant il est temps de faire examiner par votre médecin de famille votre enfant qui doit entrer à l'école l'automne prochain afin de savoir s'il existe chez lui quelque défaut physique qui réclame des soins médicaux.

Chaque année, parmi les enfants qui vont à l'école pour la première fois, le médecin du service de santé en trouve un bon nombre qui ont au moins un défaut physique. Quoique ces défauts ne menacent pas toujours la vie de l'enfant, s'ils ne sont pas corrigés, ils l'empêchent d'atteindre une pleine mesure de succès.

Prenons comme exemple l'enfant dont l'ouïe ou la vue font défaut; cet enfant ne réussira pas au même degré que celui qui entend bien ou qui voit bien. Les aveugles et les sourds reçoivent des soins particuliers et une instruction toute spéciale, mais un bon nombre d'eux auraient pu éviter la cécité et la surdité. Beaucoup d'enfants encourent le danger de devenir aveugles ou sourds sans que leurs parents le réalisent, et les parents auraient pu leur éviter ce danger s'ils avaient fait soigner ces défauts dès leur début.

Un enfant qui respire par la bouche, qui manifeste des symptômes de rhume de cerveau chronique, souffre d'un obstacle à son développement intellectuel. Nous savons tous combien le travail nous semble difficile quand nous sommes malades d'un rhume de cerveau. Les causes les plus fréquentes de ces symptômes de rhume chez les enfants sont les végétations adénoïdes, et leur ablation complète est le seul traitement à instituer.

L'enfant qui souffre de maux de dents ou dont les gencives

sont sensibles ne s'occupera guère d'autre chose que ses souffrances. La santé et le bien-être de l'enfant dépendent en large mesure des dents saines et d'une bouche propre. Il faut donc consulter le dentiste régulièrement et faire soigner les dents de l'enfant avant son entrée à l'école.

Les traitements de toutes sortes s'imposent dès maintenant, et à leur suite l'enfant se rétablira pendant l'été et sera prêt à entrer à la classe au commencement de l'année scolaire et pourra poursuivre ses études sans interruptions.

Il est possible de faire corriger la plupart des défauts physiques. Les enfants en grandissant ne se guérissent pas de ces défauts mais plutôt les voient s'aggraver. Pris au début, les défauts physiques sont relativement faciles à guérir et l'enfant n'est pas gêné par des obstacles à son succès. Les parents ont un devoir envers leurs enfants de les faire examiner par leur médecin afin que celui-ci puisse dépister les défauts physiques s'ils existent, et les corriger afin de préparer l'enfant pour l'entrée des classes.

Le bain au dehors est avantageux pour la santé, qu'il soit pris dans la mer, dans une rivière ou dans un lac. La nage est une excellente forme d'exercice car en nageant nous nous servons des grands muscles de notre corps. Aux plaisirs de la natation, nous pouvons ajouter le bienfait que nous retirons des bains de soleil.

Malheureusement, l'été est trop souvent une saison de tristesse par suite des accidents que subissent les baigneurs imprudents. Les accidents arrivent le plus souvent à ceux qui ne savent pas comment nager, mais souvent aussi celui qui a les connaissances requises veut traverser une trop longue distance, et il perd pied et n'a pas la force de revenir.

Il ne faut pas toutefois avoir peur de l'eau, mais puisque la modération est nécessaire en toute chose, nous devons la mettre en pratique en ce qui rapporte à nos amusements en plein air tel que la nage.

Personne ne doit se baigner immédiatement après avoir mangé. Il faut attendre jusqu'à ce que le repas soit digéré.

Il ne faut pas s'exercer au point d'épuisement. Le surmenage physique mène toujours à l'épuisement, donc il faut arrêter avant d'être fatigué.

Il ne faut pas aller se baigner seul. Il faut voir à ce que quelqu'un soit à portée de la voix ou de la vue au cas qu'il arrive un accident.

Les personnes qui perdent connaissance parfois ou qui sont sujettes à des attaques d'épilepsie, ne devraient nager que dans des eaux peu profondes et avec des compagnons qui pourraient les venir en aide s'il y a lieu. Ceux qui souffrent de la maladie de coeur ou des reins; et dont la pression artérielle est élevée,

ne devraient pas aller se baigner qu'avec le consentement de leur médecin.

Tout le monde doit apprendre à nager, et les personnes qui ne savent pas comment le faire encourent de graves dangers si elles se promènent en canot ou en chaloupes. Il ne suffit pas de savoir comment mener ces petits bateaux; il faut aussi savoir comment s'y conduire. Les accidents arrivent à ceux qui pensent que c'est amusant de changer de place ou de remuer le canot d'un côté à un autre.

Que tous apprennent à nager. La natation est une des meilleures formes d'exercice et de sport. De plus, elle fournit un moyen de sauver la vie à quelqu'un qui est en danger de se noyer. Nous répétons, cependant que la modération est le mot d'ordre. Si vous savez nager un peu, n'ambitionnez-vous pas à traverser la Manche. Évitez le surmenage, et votre bain au dehors sera pour vous, en même temps, un plaisir et un bienfait.

La maladie de coeur est plus difficile à contrôler que la tuberculose, il nous est possible de décrire la maladie très définitivement, et tout le monde en connaît les symptômes, et ils savent aussi quel traitement lui convient et les moyens à prendre pour la prévenir.

Il n'en est pas ainsi avec la maladie du coeur qui se déclare sous maintes formes, dont chacune a ses propres symptômes, et chacune demande un traitement particulier.

Quand une partie du coeur est affectée, nous disons que la personne souffre de maladie organique du coeur. La gravité de l'état dépend de quelle partie du coeur est malade et du degré auquel la partie est affectée. Il est donc nécessaire que l'état du malade soit bien étudié par le médecin afin que celui-ci puisse ordonner le traitement convenable.

Certains individus souffrent d'anomalies du coeur depuis la naissance, mais la plupart des cas de maladie de coeur débutent au cours d'autres maladies. Les foyers d'infection qui siègent partout dans le corps répandent leurs poisons dans le sang et atteignent ainsi le coeur. Tels foyers d'infection sont les amygdales et les dents malades, et nous devons les craindre, ainsi que le rhumatisme qui ne doit pas être considéré comme de peu d'importance chez les enfants, parce qu'ils affectent parfois le coeur.

Le coeur répond à chaque effort du corps, et à l'état normal, il le fait très facilement. Cependant, nous devons nous mettre en garde contre le surmenage afin de ne pas nous causer du tort au coeur.

Pour prévenir la maladie de coeur, nous devons suivre un régime alimentaire convenable et mettre en pratique toutes les prescriptions de la vie hygiénique. Nous devons faire soigner les foyers d'infection, et surveiller sans relâche durant la maladie et à son temps, les cas de maladies contagieuses.

Une personne qui souffre de maladie de coeur peut, grâce à sa manière de vivre, mener une vie utile et agréable. Son régime sera réglé par son médecin et elle apprendra ainsi comment vivre afin de ne pas causer de tort à l'organe malade et de jouir des divertissements qui lui sont permis.

Le programme des JOURNEES ANTONIENNES, à l'occasion de la mort glorieuse du Thaumaturge de Padoue, se déroule à Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette depuis le dimanche

Et c'est dimanche prochain 16 août, en la solennité de l'Assomption, qu'aura lieu la clôture de ces belles démonstrations en l'honneur de Saint-Antoine.

Messe de communion générale à 6.30 heures (heure solaire); procession en l'honneur de la Sainte-Vierge à 8.30 heures, rehaussée par la présence de la Garde du Sacré-Coeur de Kéno-gami en uniforme, grand'messe à la Grotte avec sermon par Monseigneur Eugène Lapointe, P. A. V. G. H., qui traitera du Rôle de Saint-Antoine dans les oeuvres de M. l'abbé E. DeLamarre.

Ajoutons que cette clôture des Journées Antoniniennes, en la solennité de l'Assomption, coïncide avec la Fête Patronale des Acadiens. Les fils de la vaillante Acadie habitant le Saguenay aimeront à profiter de la circonstance pour venir nombreux en pèlerinage au Sanctuaire officiel de la région afin d'implorer leur céleste Patronne et de chanter ensemble, en union avec leurs frères de l'Acadie, un vibrant AVE MARIS STELLA.

Les pèlerins et amis du Pèlerinage nous rendraient service en nous envoyant samedi, ou en apportant avec eux dimanche des fleurs naturelles pour orner la chapelle et l'autel de la Grotte.

Le programme des JOURNEES ANTONIENNES, à l'occasion de la mort glorieuse du Thaumaturge de Padoue, se déroule à Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette depuis le dimanche

Le programme des JOURNEES ANTONIENNES, à l'occasion de la mort glorieuse du Thaumaturge de Padoue, se déroule à Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette depuis le dimanche

Le programme des JOURNEES ANTONIENNES, à l'occasion de la mort glorieuse du Thaumaturge de Padoue, se déroule à Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette depuis le dimanche

Le programme des JOURNEES ANTONIENNES, à l'occasion de la mort glorieuse du Thaumaturge de Padoue, se déroule à Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette depuis le dimanche

T'a pas ?



par RACEY



dites simplement —

"Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"

NON un CHARBON NOUVEAU

Mais 'charbon bleu'

Le charbon préféré dans les maisons canadiennes depuis plus de 50 ans maintenant identifié (couleur bleue) pour votre protection. Téléphones sans tarder à votre marchand et commandez-le en toute confiance.

PERDU

Un imperméable noir a été perdu à partir de chez M. J.-D. Laberge, à aller chez M. Joseph Dubé, sur le "cran" Roberval. La personne qui l'a en sa possession est priée de téléphoner ou l'envoyer au bureau du "COLON", Roberval.

SOIREE A ST-PRIME

La soirée que les jeunes gens de St-Prime ont donné la semaine dernière a remporté un franc succès.

Les quatre pièces suivantes furent jouées: Le Carnaval des Marmittons; Les consultations gratuites; Le chat de la mère Michel; et Chicot.

Le tout était assaisonné d'un excellent programme musical. Nos félicitations à ces jeunes acteurs qui tout en remplissant bien leur rôle surent vivement amuser le public.

NAISSANCE A ST-PRIME

M. et Mme Arthur Néron, née Berthe Lévesque, de St-Prime, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Blanche-Françoise-Pauline. Parrain M. Alfred Lévesque, de Roberval, oncle de l'enfant, marraine Mlle Blanche Laberge, cousine de l'enfant. Porteuse Mme Jos. Lévesque, de Roberval, grand-mère de l'enfant.

COURS PRIVES

Mlle Yvette Rinfret, diplôme modeste, donnera des cours privés à la résidence de son père M. E.-A. Rinfret, paroisse St-Jean de Brébeuf.

Outre ses leçons de français, Mlle Rinfret donnera des leçons d'anglais.

ORAGE ELECTRIQUE A ROBERVAL

A Roberval, mercredi soir, le 5 dernier, eut lieu un violent orage électrique qui dura plusieurs heures et mit en émoi toute la population de Roberval. Vers les onze heures, la foudre est tombée chez M. Aimé Martel, démolissant une cheminée, brisant des vitres et ravageant tout dans la maison. L'on imagine la frayeur des personnes de la maison, qui par miracle s'en tirèrent tous sains et saufs.

SEMAINE D'HYGIENE A ST-AUGUSTIN, VAUVERT, PERIBONKA ET STE-MONIQUE.

L'Unité Sanitaire donnera à St-Augustin, une conférence d'Hygiène pour les femmes seulement, mardi après-midi et fera la deuxième injection contre la diphtérie mardi l'après-midi.

A Vauvert, mercredi avant-midi, 2ème injection contre la diphtérie.

A Péribonka, mardi soir, conférence générale pour le public et mercredi après-midi, conférence pour les dames seulement et 2ème injection contre la diphtérie aux enfants.

A Ste-Monique de Honfleur, jeudi après-midi, conférence aux dames seulement et 2ème injection contre la diphtérie.

L'UNITE SANITAIRE Co. Lac St-Jean. Par: La Direction

L'ELECTION DE TROIS-RIVIERES

LE DECOMPTE

Le gouvernement conservateur émerge des élections partielles tenues lundi dans les divisions Trois-Rivières - St-Maurice, Qué., et Hamilton-Est, Ont., en conservant encore une majorité de 24 voix à la Chambre des Communes sur les forces réunies de l'opposition.

Ce fut une journée de surprises, lundi. L'Ontario et Québec ont tourné le dos à leur allégeance politique. Les conservateurs ont remporté le château-fort Trois-Rivières-St-Maurice qui était depuis trente ans dans la colonne libérale, mais ils ont perdu Hamilton-Est qu'ils détenaient depuis la redistribution de 1904.

La victoire conservatrice dans le retranchement libéral Trois-Rivières-St-Maurice a été une surprise, tandis que des rumeurs de défaite conservatrice dans Hamilton-Est avaient commencé à courir dans la capitale en fin de semaine. Les conditions ouvrières et l'absence de tout candidat libéral sur les rangs ont probablement joué un rôle dans cette élection partielle. L'élection de M. Humphrey Mitchell, ouvrier, sur M. M.-M. Robinson, conservateur, portera à quatre le nombre des députés ouvriers au Communisme. Le candidat in-

dépendant dans cette élection, M. W.-H. Connor, ne fut pas pris comme un adversaire réel.

Ce siège était vacant depuis la mort du colonel Rennie, survenue en octobre dernier.

L'alignement des partis à la Chambre des Communes est le suivant:

Conservateurs	135
Libéraux	89
Fermiers-Unis de l'Alberta	9
Progressistes	3
Prog. Lib.	3
Ouvriers	4
Indépendants	2

Total.....245

Le président de la Chambre, l'honorable M. Black, est compris dans le total de 135 conservateurs. A l'exclusion du Speaker, les conservateurs ont une majorité de 24 sur les forces réunies de l'opposition.

Trois-Rivières, 12. — La majorité de M. Charles Bourgeois, conservateur, à l'élection partielle de lundi dernier, dans Trois-Rivières-St-Maurice, était tombée à 45 voix hier. L'officier-rapporteur, M. Adrien Lambert, tranchera la question aujourd'hui, alors qu'il procédera à l'ouverture des boîtes du scrutin en présence des deux candidats et de quelques-uns de leurs partisans. Le résultat de ce décompte est attendu avec impatience, non seulement dans le comté mais aussi dans toute la province.

Lundi soir, la majorité de M. Bourgeois avait été fixée à 253 voix. Les résultats avaient été compilés hâtivement, et on s'est aperçu, hier, qu'il s'était glissé des erreurs dans les calculs, que, par exemple, des majorités avaient été interverties, attribuées à un candidat tandis que, en réalité, elles appartenaient à son adversaire. Ainsi, on a donné une majorité à M. Bourgeois qui appartenait à M. Gariépy, dans un pole de Trois-Rivières, en accordant 160 votes au premier et 95 au second, alors que c'est le contraire qui existe.

GRAND RALLIEMENT DE LA JEUNESSE LIBERALE

A Roberval. Sous la présidence du Notaire Lévesque. Plusieurs discours. M. Sylvestre présent.

Samedi soir, le 8 août, un ralliement de la jeunesse libérale eut lieu à Roberval, au comité central des jeunes.

Cette assemblée, quoique convoquée à la hâte, a remporté un vrai succès. Rien ne fut négligé et aussi à la fin de cette réunion l'enthousiasme était à son comble.

M. LEVESQUE

Cette assemblée fut présidée par M. Léonce Lévesque, notaire, de Roberval, le président général temporaire du comité central, et un des principaux promoteurs de l'Association, qui ouvrit la soirée en expliquant le but de cette association qui consiste surtout à grouper les jeunes libéraux pour ainsi faire une force au parti libéral. Il expliqua aussi les avantages d'avoir une telle association, invitant les jeunes à en faire partie, ce qui pourra les initier aux choses du parti, en les entraînant à adresser la parole publiquement.

M. BOUCHARD

L'orateur qui prit ensuite la parole fut M. F. X. Bouchard, de Roberval. Il adressa d'abord des félicitations aux organisateurs d'avoir eu la bonne idée de partir un tel mouvement, pour grouper toute la jeunesse du comté, faisant ainsi une force et un renfort très précieux pour le parti libéral. M. Bouchard, après avoir fait l'éloge de M. Moreau, candidat libéral actuel, fit allusion à des discours de M. Turcotte, prononcé à la convention conservatrice. Ce dernier déclarait, dit-il, qu'il était bleu net, fret, sec, ce qui veut dire pour tout le comté, qu'il va être battu, net, fret, sec, dit M. Bouchard. Il signala que M. Duguay, député conservateur au lac St-Jean, au fédéral, avait déclaré à la même convention qu'il irait dans la lutte de concert avec M. Turcotte, avec rage, et fit remarquer que ce n'est certainement pas la manière de renseigner le peuple, lors des luttes sur la politique et sur tous les problèmes qui l'intéressent vivement.

M. G. POTVIN

M. Georges Potvin, étudiant en droit à l'Université de Montréal, un enfant de Roberval, fut l'orateur suivant: "Nous sommes, dit-il, actuellement en face de deux hommes, qui se disputent le pouvoir. Le premier est l'hon. L. A. Taschereau, homme traditionaliste et respectueux du passé, celui qui gouverne les destinées de cette province depuis onze ans et qui se présente devant l'électorat provincial avec une série d'oeuvres formant une magnifique couronne qui lui orne la tête. M.

Potvin énumère ensuite les oeuvres de l'hon. Premier, en entrant dans des détails importants qui démontrent que sous sa direction depuis onze ans surtout, le gouvernement libéral actuel, est bien celui qui a placé notre province à la tête de toutes celles du Dominion. L'autre homme, continue M. Potvin, est M. Camillien Houde, chef de l'opposition, qui désire voir le pouvoir, mais qui n'a pas encore fait ses preuves comme administrateur public provincial et qui n'a que des promesses à offrir, mais qu'il ne pourra jamais remplir. L'orateur rappela à l'auditoire que M. Houde retardait, comme maire de Montréal, le projet de construction de la gare du C.N.R., projet que tout le monde connaît et qui avait été décidé par l'hon. Premier King. Ce retard était très préjudiciable et surtout était au détriment des milliers de chômeurs qu'il y avait dans la ville de Montréal, les privant ainsi de travail pour gagner leur pain et celui de leur famille. L'orateur termine son discours en proclamant que le programme de l'hon. Taschereau était de maintenir, comme il le toujours fait, la province de Québec à la tête de la Confédération. Après avoir fait ensuite l'éloge de l'hon. Moreau, il demande de lui donner son vote, car en votant pour M. Moreau, on vote en faveur du gouvernement Taschereau.

M. A. SYLVESTRE

M. Armand Sylvestre, ex-député au fédéral, s'était fait un plaisir d'accepter l'invitation des organisateurs de l'Association. Attendu par l'auditoire avec impatience, car c'était là le dessert de la soirée, il remercia d'abord l'invitation qu'on lui avait faite et se dit heureux de prendre part à cette assemblée. Après avoir lancé des félicitations aux jeunes pour avoir eu l'idée de former une telle association, l'orateur entre dans le vif de son discours.

M. Sylvestre avait avoir déclaré qu'il était plus disposé que jamais à entrer dans la lutte et à aller jusqu'au bout, par ces dernières élections fédérales qui se sont faites, dit-il, sur des promesses exagérées que les conservateurs n'ont jamais pu et ne pourront jamais remplir.

Est-ce qu'on a réglé la question du chômage comme on a tant promis de le faire? Loin de là, depuis un an cette crise s'accroît de plus en plus. Tout ce que le gouvernement Bennett a fait, il a violé nos droits constitutionnels, il a endetté le pays, rehaussé les taxes, semé la désolation dans tout le pays.

M. Sylvestre fait ensuite un brillant exposé des 34 années de pouvoir de l'administration libérale au provincial. Il parle alors des nombreux bienfaits du gouvernement Taschereau. La voirie, dit-il, emploie actuellement 40,000 hommes parmi toute la province pour l'amélioration et l'entretien de nos routes, tout en réduisant effacement au chômage et tout en rendant parfaits les milliers de routes qui sillonnent la province qui en font l'orgueil et qui attirent des milliers de touristes qui sèment l'argent sur leur passage.

Puis, continue, M. Sylvestre, des millions ont été votés pour la classe agricole, en primes de toutes sortes, telles que celles de défrichement, de résidences, de labours, en payant les graines de semences et tout cela en core pour remédier au chômage, en ramenant sur des terres des cultivateurs qui dégorgent dans nos villes et qui sont sans travail.

Il parle ensuite de la loi des Liqueurs, de celle des accidents du travail, lesquelles sont admirées des autres provinces. Pour ce qui concerne nos ressources naturelles, l'orateur dit qu'il ne fallait pas les laisser perdre et que pour les exploiter il fallait nécessairement recourir au capital étranger, que nous n'avons pas. C'est ce que le Gouvernement a fait et pour le plus grand bénéfice de la province, et avec la restriction que l'énergie électrique ne pouvait être envoyée au dehors.

M. Sylvestre fit ensuite la comparaison entre l'hon. M. Taschereau, l'hon. M. Moreau et MM. C. Houde et J.-S.-N. Turcotte. Il dit que les premiers se présentent devant l'électorat les mains remplies d'oeuvres et de bienfaits, tandis que les deux autres arrivent encore devant le peuple avec des promesses irréalisables.

L'orateur termine en demandant de voter pour l'hon. M. Moreau, car jamais, dit-il, homme n'a fait plus pour son comté, et c'est en lui accordant notre vote que l'on verra de nouveau le Gouvernement Taschereau à l'oeuvre encore pour le plus grand bien de notre province. Il faut répandre de l'enthousiasme, aller de l'avant et le soir du 24 août prochain, le parti libéral triomphera encore.

L'assemblée s'est close par un tonnerre d'applaudissements, et

après le Président M. le Notaire Lévesque eut adressé des remerciements à tout l'auditoire.

NOTES SOCIALES

M. Padoue Tremblay, de Jonquière, était à Roberval cette semaine, en visite chez M. Wilfrid Léveillé.

M. et Mme Charles Bilodeau, Roberval, étaient de passage à Chicoutimi ainsi que leur famille à l'occasion de la prise d'habit de leur fille Félicité.

M. et Mme Lorenzo Boivin et leurs filles Jeanne-d'Arc et Félicité, étaient de passage à Chicoutimi le 8 courant à l'occasion de la Prise d'habit de leur cousine Mlle Bilodeau.

M. et Mme Simon Cimon, ainsi que leur fils, M. T. X. Cimon, notaire, sont allés passer quelques jours à la Baie St-Paul, où ils furent les hôtes de M. Xavier Cimon, frère de M. Simon Cimon. Ils ont fait le trajet en automobile par la route de St-Siméon et ils sont revenus enchantés du trajet et de la bonne hospitalité de M. X. Cimon.

M. J. E. Nathanael Boivin, est en vacance pour une quinzaine de jours. Il est parti en automobile avec M. Voyer, gérant de la banque à Alma, pour un voyage à Québec, Montréal et Etats-Unis.

M. le Magistrat Robert Bergeron, est en vacance pour quelques semaines. Il est parti jeudi dernier, avec Mme Bergeron et toute sa famille pour le club Lizotte, où ils séjourneront jusqu'à la fin du mois.

M. Eugène Tremblay, de Métabetchouan, est venu par affaires ici, samedi dernier.

M. Laurent Plourde, de St-Jérôme, était ici, par affaires, le 8 août.

M. l'abbé Lionel Simard, vicaire à Notre-Dame de Roberval, est de retour d'une vacance passée chez ses parents à St-Urbain, Chicoutimi et St-Gédéon.

M. et Mme Maurice Houde, d'Hébertville Station et leurs enfants sont venus à Roberval chez leurs parents, dimanche dernier. M. Léopold Naud, d'Alma, a passé quelques jours en promenade à Roberval, chez ses parents.

M. L. A. Ranville, de St-Prime, était de passage à Roberval, par affaires, cette semaine.

M. Emile Laberge, de St-Prime, est venu à Roberval, par affaires, lundi dernier.

Mme Vve Joseph Brassard, de la Tuque, est en promenade ici, pour quelques mois, chez ses filles Mmes Edgar Guay et Joseph Trotter.

Mlle Eugénie Desbiens, de Montréal, est actuellement en promenade à Roberval chez M. J.-Léon Roy.

Mme W. Néron, de Métabetchouan, est venue en promenade chez M. H. Tanguay, de cette ville.

M. Arthur Simard, E.E.M., M. Léon Tremblay, E.H.E., et Mlle Gertrude Tremblay, de Bagotville, étaient de passage à Roberval, chez M. Ernest Tremblay.

M. et Mme Antoine Rainville, sont revenus de leur voyage de noces en automobile après avoir visité Québec, La Beauce, Lévis et différentes autres villes en compagnie de M. et Mme Ernest Leclerc.

M. et Mme J.-H. Lalancette, Mlle Jeannette Laroche, M. Eug. Boivin et Pascal Vileneuve, de cette ville, sont partis pour un voyage à Québec et Montréal en automobile.

M. et Mme Ernest Tremblay et la famille ainsi que Mlle Arthémis Fortin, de cette ville, sont allés à Jonquière et Kénoyama, dimanche dernier.

Mlle Pierrette Bélanger, est de retour d'une promenade à Jonquière et St-Jérôme.

Mme Jos. Bélanger, de Chambord et Mlle Lucie Côté, de St-Jérôme, étaient de passage à Roberval ces jours derniers.

Mme Geo. Dechesne, de Dolbeau, était ici cette semaine.

M. le Dr L. Duguay, député au fédéral, était en ville mardi.

M. Ernest Néron, de Chicoutimi, est venu ici mardi.

M. Cappelletto, de Montréal, Lapierre, la semaine dernière et logeait au Château Roberval.

M. et Mme Moïse Laroche et leur famille, sont allés dans le courant de la semaine dernière à Québec et St-Casimir Co. Portneuf. Ils ont fait le trajet aller et retour en automobile par le parc des Laurentides; ils sont enchantés de leur voyage.

M. E. R. Gauthier, de cette ville, était de passage à Jonquière, la semaine dernière.

MM. E.-R. Truchon et Roméo Boivin, sont allés à Jonquière, par affaires la semaine dernière.

MM. Léonidas Laroche, Henri Trotter et Philippe Lévesque, sont allés à Jonquière par affaires dernièrement.

Milles Brigitte et Jeanne d'Arc Abel, de Chicoutimi, ainsi que Mlle Marie-Marthe Abel, de Roberval, sont en promenade à St-Félicien chez M. Liboire Trotter.

M. J.-E. Chabot, de cette ville est parti hier matin, pour un

voyage d'affaires de quelques jours à Québec.

M. J.-Albert Néron, est allé mardi à St-Joseph d'Alma, dans l'intérêt de son magasin "Les Quatre Saisons" à cet endroit.

M. l'Avocat et Mme J.-Alf. Dion, sont allés en voyage à Rivière du Loup en automobile chez leurs parents.

M. et Mme Edouard Boily, de Montréal, sont actuellement en promenade chez leur fille, Mme Eugène Potvin, de Roberval. Mlle Alice Morin, de Winnipeg, leur fille, les accompagne.

Mademoiselle Thérèse Boily, de cette ville, est actuellement à Rivière du Loup où elle est l'hôte de Mademoiselle Marie Cimon.

Mademoiselle Marie Bilodeau, de Limoilou, revenant d'une promenade à St-Charles Borromé Chicoutimi et Jonquières, est à Roberval pour quelques temps chez son frère M. Chs Bilodeau.

Mme Philippe Dallaire, de Montréal, est en promenade pour quelques semaines chez sa sœur Mme Exurie Tremblay. Elle est accompagnée de son fils Adrien.

M. et Mme J. A. Langlois, et leurs trois enfants sont en promenade à Roberval, chez M. Exurie Tremblay pour quelques jours.

Milles Céline et Léona Tapin, de Neuville, sont en promenade chez leur cousin M. le Dr Jules Constantin, à Roberval.

Mme (Dr) E. Faucher et sa jeune fille, sont retournées à Québec, après avoir passé quelques jours ici chez M. et Mme J. Constantin.

M. le Dr J. Constantin et son fils M. l'abbé Maurice Constantin, sont allés en voyage d'affaires d'hygiène dans le bas du comté.

M. Tancredé Garant, voyageur de maison J. B. Renaud, et sa famille sont revenus dimanche soir d'un voyage de quelques jours à Québec, St-Frs d'Assise, chez son frère et Ste-Marie de Beauce, chez son père. Ils ont fait le trajet en automobile.

Mme Emilien Fluet et Mlle Fernande Bergeron, de Québec, sont actuellement en promenade à Roberval, chez M. Eugène St-Pierre.

M. et Mme Paul Lévesque, de Québec ainsi que Mlle Louise Côté, de Trois-Rivières, sont de passage à Roberval chez des parents. Ils ont fait le trajet en automobile.

M. et Mme J.-Edouard Boily, Mme Stéphane Boily et son fils Raymond, de Sherbrooke, Mlle Edouardine Boily, sont actuellement au Lac Lizotte, à leur Chalet "Le Bo'sLys".

M. et Mme Charles Gosselin et leur fillelette Colette, étaient de passage au début de la semaine chez M. et Mme J. B. Dumont.

Milles Luce Tremblay et Clémence Garon, de Roberval, sont allées passer le "week End" au Chalet "BoisLys" au Lac Lizotte, les invitées de Mlle Edouardine Boily.

ST-FELICIE

Naissance.

M. l'abbé Albert Boily, curé de Notre-Dame de la Doré baptisait le 7 août dernier et était en même temps parrain de Jean-Charles-Albert, son neveu, fils de M. et Mme Edmond Pilote, née Eliette Boily, de St-Félicien. La marraine était Mme Joseph Allard, de la Baie St-Paul, tante de l'enfant. Mmes Charles Pilote tenait son petit-fils sur les fonds baptismaux.

Sépulture

Samedi le 8 août dernier avaient lieu dans l'église de St-Félicien les funérailles de Dame Ernestine Bouchard, épouse de M. Gérard Laforest, décédée le 6 à l'Hôtel-Dieu de Roberval.

Le temps était revêtu de ses plus beaux ornements de deuil pour pleurer cette jeune mère qui a sacrifié sa vie malgré toutes les affections qui l'attachaient à la terre. Jeune fille, sa mère étant malade, elle avait un dévouement maternel pour ses petits frères et sœurs. Mariée elle fut épouse et mère exemplaire. Atteinte d'un mal qui ne pardonne pas elle a souffert avec un courage exemplaire se soumettant à la volonté de Dieu.

Son service a été chanté par M. l'abbé Luc Morin, Directeur du Séminaire de Chicoutimi, son cousin. M. l'abbé Ls-Ph. Hudon, vicaire à St-Félicien, servait de diacre et M. l'abbé Armand Lavallée, écol., autre cousin de la défunte agissait comme sous-diacre. On remarquait au chœur M. l'abbé Léonidas Marchand, ecol., du diocèse de Winnipeg, ami de la famille Laforest.

Une foule nombreuse de parents et amis assistait aux funérailles.

Elle laisse outre son époux deux enfants: Benoit et Rose-Anne.

Portait la croix M. Arthur Bouchard, frère de la défunte. Les porteurs du corps étaient: MM. Louis Perron (Eusébe), cousin de la défunte, Joseph Simard (Tremblay), oncle de la défunte MM. Antoine et Philéas Lafo-

rest, ses beaux-frères.

Le deuil était conduit par son époux M. Gérard Laforest. Dans le cortège on remarquait, son père M. Alfred Bouchard, ses frères MM. Jean-Baptiste, Edmour et Elie, ses sœurs Mme Guay, née Alice, de St-Thomas-Dydime, Mlles Jeanne et Germaine, de St-Félicien. Sa grand-mère Mme Vve Thomas Simard, de Roberval. Mme Arthur Beaudoin, Mlle Léontine Beaudoin, M. et Mme Alfred Bergeron, M. Félix Simard, et une foule d'autres parents et amis.

A la famille en deuil "Le Colon", offre ses plus sincères sympathies.

Le Rév. Père V. Lelièvre à St-Félicien, le 1er vendredi du mois.

Les paroissiens de St-Félicien avaient le bonheur le 1er vendredi de ce mois d'entendre le célèbre prédicateur de la maison de Jésus-Ouvrier de Québec. En effet le grand apôtre du Sacré-Coeur a prêché l'heure d'adoration devant une foule émue et recueillie de citoyens de notre paroisse.

Invité par notre dévoué pasteur le Bon Père est venu avec joie revoir notre population parce que, dit-il, il en a gardé un vivant souvenir.

Le Révérend Père Lelièvre, n'est pas un étranger pour nous, nous nous rappelons les deux retraites qu'il nous a prêchées en 1918 et 1919. On ne pourra jamais oublier le bien qu'il a fait à nos âmes, aussi c'était avec un grand plaisir que nous écoutions ses belles paroles vendredi levant le St-Sacrement.

Si, comme le disait le bon père, Jésus présente son coeur dans l'évangile, lui fait bien connaître le sien dans ses instructions, car il parle avec une charité qui gagne les coeurs.

"Cherchez avant tout le royaume de Dieu" disait-il dans son préambule. La prière déborde de ses lèvres, il prie et fait prier, ses prières vont à tout le monde, personne n'est oublié, jusqu'à nos morts.

Sa prédication est l'évangile elle-même, il commente l'évangile de St-Mathieu qui commence par ces paroles: Là où est votre trésor, là est votre coeur. Votre trésor, dit-il est le coeur de Jésus auprès duquel doit être le vôtre.

Son sermon atteint tous les points de la doctrine, on sent que c'est son coeur qui prêche. Avec quelle amour il nous parle de la maison de Jésus-Ouvrier, il nous engage à faire la retraite fermée. Le Bon Père raconte des exemples qui intéressent l'auditoire qui eut demeuré à toute



VUES ANIMÉES !

A l'Exposition de Roberval.

J'informe le public que j'ai programé de vues animées, pris l'initiative de vous servir un tout différent des années passées, dans l'après-midi et 2 représentations dans la soirée. FEATURES et COMEDIES DE L'UNIVERSAL PARAMOUNT. Suivez bien l'affiche et chaque jour vous vous convaincrez que les vues animées sont une des plus belles attractions de l'Exposition et que l'on s'instruit à l'Exposition. Cela n'arrive qu'une fois par année; que tout le monde s'y rende.

J.-E. CHABOT

Photographe, Roberval

la nuit sous le charme de son éloquence.

Le Révérend Père Lelièvre, était accompagné de M. l'abbé E. Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce qui a prêché la retraite il y a quelques années dans notre paroisse. Un étudiant M. Victor Beaulé, les accompagnait. Les voyageurs sont arrivés vendredi et sont partis samedi matin. Ils ont fait le trajet en automobile.

REPARATIONS DIVERSES

Réparation de machine à coudre, (spécialité) laveuses électriques, gramophones, engins St-Georges, Hercule, Pressisville. Morceaux d'engins à gazoline en main. Prix modérés, satisfaction garantie.

Fera aussi réparation d'automobiles. Prix modérés. HORACE GUAY Roberval.

FOYER-ROMANS A VENDRE

FOYER-ROMANS à vendre à bon marché. S'adresser au bureau du COLON, Roberval

ETAL ROBERVAL

Viandes de toutes sortes

Un assortiment complet et du choix à des prix défiant la compétition.

Porc	Jambon
Mouton	Bacon
Veau	Balogna
Boeuf	Saucisse
Volailles	Fromage

Oeufs, Beurre, Lait, Crème et Glace.

ETAL ROBERVAL

Magasin au Comptant

ROBERVAL :: Lac St. Jean, P. Qué.

COTE, BOVIN & CIE INC.

ROBERVAL, P. Q.

Marchands en Gros

Epiceries, Provisions, Ferronneries, Matériaux de construction.

Vendeurs d'Automobiles